

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FISHERIES AND OCEANS

PÊCHES ET DES OCÉANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Tuesday, February 28, 2017
Thursday, March 2, 2017

Le mardi 28 février 2017
Le jeudi 2 mars 2017

Issue No. 10

Fascicule n° 10

First and second meetings:

Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code
and other Acts (ending the captivity
of whales and dolphins)

Première et deuxième réunions :

Projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel
et d'autres lois (fin de la captivité des baleines
et des dauphins)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Hartling
* Carignan, P.C. (or Martin)	McCoy
Christmas	McInnis
Enverga	Munson
Forest	Plett
Gold	Raine
* Harder, P.C. (or Bellemare)	Sinclair
	Watt

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ataullahjan replaced the Honourable Senator Martin (*March 1, 2017*).

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Tannas (*March 1, 2017*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Raine (*February 27, 2017*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*February 16, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Hartling
* Carignan, C.P. (ou Martin)	McCoy
Christmas	McInnis
Enverga	Munson
Forest	Plett
Gold	Raine
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	Sinclair
	Watt

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Ataullahjan a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 1^{er} mars 2017*).

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 1^{er} mars 2017*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 27 février 2017*).

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénatrice Ataullahjan (*le 16 février 2017*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, November 23, 2016:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Dawson, for the second reading of Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Moore moved, seconded by the Honourable Senator Mercer, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

The question being put on the motion, it was adopted.

ATTEST:

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 23 novembre 2016 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Dawson, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Moore propose, appuyé par l'honorable sénateur Mercer, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ATTESTÉ :

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 28, 2017
(27)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:15 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Enverga, Forest, Gold, Hubley, Manning, Martin, McInnis, Munson, Plett, Sinclair and Tannas (12).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 23, 2016, the committee began its examination of Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins).

WITNESS:

As an individual:

The Honourable Wilfred P. Moore, former senator.

The chair made a statement.

The Honourable Wilfred P. Moore made a statement and answered questions.

At 6:31 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, March 2, 2017
(28)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:32 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Christmas, Enverga, Forest, Gold, Hubley, Manning, McInnis, Plett, Sinclair and Watt (11).

In attendance: Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 23, 2016, the committee continued its examination of Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 28 février 2017
(27)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 15, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Enverga, Forest, Gold, Hubley, Manning, Martin, McInnis, Munson, Plett, Sinclair et Tannas (12).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 23 novembre 2016, le comité entreprend son étude du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins).

TÉMOIN :

À titre personnel :

L'honorable Wilfred P. Moore, ancien sénateur.

Le président prend la parole.

L'honorable Wilfred P. Moore fait un exposé, puis répond aux questions.

À 18 h 31, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 2 mars 2017
(28)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Christmas, Enverga, Forest, Gold, Hubley, Manning, McInnis, Plett, Sinclair et Watt (11).

Également présente : Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 23 novembre 2016, le comité poursuit son étude du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins).

*WITNESSES:**Fisheries and Oceans Canada:*

Sylvie Lapointe, A/Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Arran McPherson, Director General, Ecosystem Science Directorate;

Adam Burns, A/Director General, Fisheries Resource Management.

Department of Justice Canada:

Joanne Klineberg, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section.

The chair made a statement.

Ms. Lapointe made a statement and, together with Mr. Burns, Ms. Klineberg and Ms. McPherson, answered questions.

The Honourable Senator Gold moved:

That the committee proceed in camera, pursuant to rule 12-16(1)(d), to consider a draft agenda (future business).

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:19 a.m., the committee suspended.

At 9:22 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 9:31 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

*TÉMOINS :**Pêches et Océans Canada :*

Sylvie Lapointe, sous-ministre adjointe intérimaire, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Arran McPherson, directrice générale, Direction des sciences des écosystèmes;

Adam Burns, directeur général intérimaire, Gestion des ressources halieutiques.

Ministère de la Justice Canada :

Joanne Klineberg, avocate-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal.

Le président prend la parole.

Mme Lapointe fait un exposé puis, avec M. Burns, Mme Klineberg et Mme McPherson, répond aux questions.

L'honorable sénateur Gold propose :

Que, conformément à l'article 12-16(1)d du Règlement, la séance se poursuive à huis clos afin que le comité examine le programme de ses travaux futurs.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 9 h 19, la séance est suspendue.

À 9 h 22, conformément à l'article 12-16(1)d du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine le programme de ses travaux futurs.

À 9 h 31, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 28, 2017

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins), met this day at 5:15 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. My name is Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador, and I am pleased to chair this evening's meeting.

Before I give the floor to our witness, I would invite members of the committee to introduce themselves, starting on my right.

Senator Munson: Senator Munson, from Ontario.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, P.E.I.

Senator Sinclair: Murray Sinclair, Manitoba.

Senator McInnis: Tom McInnis, Nova Scotia.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Plett: Don Plett, Manitoba.

Senator Enverga: Tobias Enverga from Ontario. Welcome back.

The Chair: Thank you, senators.

This evening, the committee is beginning its examination of Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins).

We are pleased this evening to begin by welcoming our former colleague, and the former sponsor of the bill, the Honourable Wilfred P. Moore. It is great to see you back in Ottawa again, even though it is only for a short time. On behalf of the members of the committee, I thank you for being with us today and coming here to kick-start our study.

I understand you have opening remarks, Senator Moore, so we will ask you to proceed with those, and then I'm sure we will have questions for you afterward. The floor is yours.

The Hon. Wilfred P. Moore, former senator, as an individual: Thank you, chair, and thank you, senators, for inviting me here today. As the former sponsor of Bill S-203, and now as a private citizen, it is an honour to have the opportunity to contribute to your study on the Ending the Captivity of Whales and Dolphins Act.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 février 2017

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins), se réunit aujourd'hui, à 17 h 15, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je m'appelle Fabian Manning; je suis un sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis heureux de présider la réunion de ce soir.

Avant de céder la parole à nos témoins, j'inviterais les membres du comité à se présenter, à commencer par le sénateur qui se trouve à ma droite.

Le sénateur Munson : Sénateur Munson, de l'Ontario.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Sinclair : Murray Sinclair, du Manitoba.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Plett : Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Enverga : Tobias Enverga, de l'Ontario. Bon retour parmi nous.

Le président : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs.

Ce soir, le comité entreprend l'examen du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins).

Nous sommes heureux d'accueillir notre ancien collègue et l'ancien parrain du projet de loi, l'honorable Wilfred P. Moore. C'est bon de vous revoir à Ottawa, même si ce n'est pas pour longtemps. Au nom des membres du comité, je vous remercie de votre présence ici aujourd'hui. Je vous remercie également de nous aider à entreprendre notre étude.

Je comprends que vous avez préparé un exposé. Je vous invite donc à nous le présenter, sénateur Moore, et je suis certain que nous aurons des questions à vous poser ensuite. Vous avez la parole.

L'honorable Wilfred P. Moore, ancien sénateur, à titre personnel : Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, de m'avoir invité ici aujourd'hui. En tant qu'ancien parrain du projet de loi S-203 et en tant que simple citoyen maintenant, je suis honoré d'avoir l'occasion de contribuer à votre étude sur la Loi visant à mettre fin à la captivité des baleines et des dauphins.

I look forward to closely following what I know will be a thorough review of the scientific and moral issues raised by this legislation. I hope you will conclude, as I have, that Canada should phase out the captivity of whales and dolphins, with an exception for rescues and rehabilitation.

At the outset, I wish to express my gratitude to Senator Sinclair for taking over as sponsor of the bill. Thank you very much, Murray. I wish you all the best in your efforts. If there is anything I can do, I would be happy to help you get this bill passed and over to the House of Commons.

I will try to keep my remarks concise today to save as much time as possible for questions that the committee members might have. However, I would like to take a little time to explain the scientific and moral justification for Bill S-203 and to describe the bill's legal details. I will also outline for the committee three amendments you may wish to consider as you conduct your study.

As you know, I have argued that keeping whales in display tanks is unjustifiably cruel. This moral conclusion is supported by scientific evidence, which tells us that whales, dolphins and porpoises, collectively known as cetaceans, share characteristics such as high-level intelligence, emotions, sociability, complex communication ability and roaming lifestyles. In the view of many, these characteristics oblige us to extend these creatures moral consideration.

That is why Bill S-203 seeks to grant whales and dolphins reasonable legal protections from the harms of captivity. Specifically, Bill S-203 seeks to protect them from confinement, isolation, health problems, reduced lifespans, high infant mortality rates and sensory deprivation, which must be acute for creatures that experience the world through echolocation.

We must keep in mind that wild whales and dolphins inhabit complex and stimulating ocean ecosystems, interacting and communicating with extended and closely bonded family groups and travelling vast distances. In stark contrast, captive whales and dolphins live out their days in comparatively minuscule concrete pools. They live in near or complete isolation and they perform tricks for entertainment.

In Canada, two facilities keep whales and dolphins in captivity: Marineland, an amusement park in Niagara Falls, Ontario, and the Vancouver Aquarium. Marineland holds the vast majority of Canada's captivity cetaceans with approximately 50 belugas, dolphins and one isolated orca.

C'est avec enthousiasme et attention que je suivrai ce qui sera un examen très rigoureux des enjeux scientifiques et moraux soulevés dans ce projet de loi. J'espère que, tout comme moi, vous en viendrez à la conclusion que le Canada doit mettre fin progressivement à la captivité des baleines et des dauphins, sauf dans les cas de sauvetage et de réadaptation.

Pour commencer, j'aimerais remercier le sénateur Sinclair d'avoir repris le flambeau à titre de parrain du projet de loi. Merci beaucoup, Murray. Je souhaite que vos efforts portent leurs fruits. Si je le peux, je serai heureux de vous aider à faire passer le projet de loi à la Chambre des communes.

Je vais tenter d'être bref, parce que je veux que nous consacrons le plus de temps possible aux questions des membres du comité. J'aimerais toutefois prendre un moment pour expliquer la justification scientifique et morale du projet de loi S-203 et pour en décrire les détails juridiques. Je vais aussi proposer trois amendements, que le comité pourrait prendre en compte dans le cadre de son étude.

Comme vous le savez, j'ai fait valoir qu'il était cruel et injustifiable de garder les baleines dans des bassins d'observation. Cette conclusion morale est appuyée par des données scientifiques, qui montrent que les baleines, les dauphins et les marsouins, collectivement appelés les cétacés, ont des caractéristiques communes, notamment une grande intelligence, des émotions, la sociabilité, des capacités de communication complexes et un mode de vie en déplacement. Nombre de personnes sont d'avis que ces caractéristiques rendent ces créatures dignes de considération morale.

C'est pourquoi le projet de loi S-203 vise à accorder aux baleines et aux dauphins des protections juridiques raisonnables contre les méfaits de la captivité. De façon spécifique, le projet de loi S-203 vise à les protéger contre le confinement, l'isolement, les problèmes de santé, une durée de vie réduite, des taux de mortalité infantile élevés et la privation sensorielle, qui doit être aiguë pour des créatures qui perçoivent le monde par l'écholocalisation.

Il ne faut pas oublier que les baleines et dauphins sauvages vivent dans des écosystèmes complexes et stimulants; ils interagissent, communiquent et entretiennent des liens étroits avec des groupes familiaux élargis, et franchissent de longues distances. Les baleines et dauphins en captivité passent au contraire leurs journées dans de minuscules bassins de béton. Ils vivent en quasi-isolement ou en isolement complet et ils doivent exécuter des numéros pour divertir les gens.

Au Canada, deux établissements gardent les baleines et les dauphins en captivité : Marineland, un parc d'attractions de Niagara Falls, en Ontario, et l'aquarium de Vancouver. Marineland détient la grande majorité des cétacés en captivité du Canada, soit environ 50 bélugas et dauphins et un épaulard en isolement.

As I mentioned at second reading, Marineland purchases wild caught whales from Russia, breeds them in Canada and provides them to American Aquariums since the United States generally won't allow the import of wild caught whales.

Phil Demers, former head trainer at Marineland who consulted on this bill, has indicated that Marineland's whales are trained using starvation and fed fish containing Valium. In addition, Marineland is currently facing 11 animal cruelty charges in relation to its land animals.

The Vancouver Aquarium now holds only three cetaceans. All three were rescued and rehabilitated and could not be released. Bill S-203 would continue to allow that activity. However, this past November, the Vancouver Aquarium's two beluga whales both died suddenly. The mother, Aurora, who was taken from her family near Churchill, Manitoba in 1990, died shortly after her daughter Qila succumbed.

Though the Vancouver Aquarium had committed to first identifying the cause of those deaths last week, and presumably in anticipation of these hearings, the Aquarium announced it will proceed with a \$20 million expansion of its whale tanks. To fill these tanks the Aquarium intends to import and display five beluga whales it currently has on loan to American theme parks, including SeaWorld. The Vancouver Aquarium stated that these whales will not breed and that the beluga exhibit will be phased out 12 years from now by 2029.

Like Marineland, the Vancouver Aquarium opposes Bill S-203. However, this position strikes me as contradictory since last week's announcement endorsed the moral proposition that breeding should not occur and whale captivity should be phased out except for cases of rescue.

I would encourage the Vancouver Aquarium to explain this inconsistency before this committee. I would also challenge the Vancouver Aquarium to publicly indicate whether or not their organization supports the legal rights of Marineland to breed and trade in captive whales and dolphins.

The Vancouver Aquarium claims that its activities support research crucial for conservation of wild whales. As you know from my speech in final reply at second reading, the eminent marine scientist Dr. Sidney Holt has specifically refuted this claim as "specious at best" since captivity has not meaningfully contributed to the conservation of any cetacean species. In addition, over 20 marine biologists from around the world have endorsed Bill S-203, and Dr. Jane Goodall has supported the policies contained in Bill S-203 stating that the Vancouver Aquarium's beluga program is "no longer defensible by science."

Comme je l'ai dit lors de la deuxième lecture du projet de loi, Marineland achète des baleines capturées en Russie, les reproduit au Canada et les fournit aux aquariums américains, puisqu'en règle générale, les États-Unis ne permettent pas l'importation de baleines prises à l'état sauvage.

Phil Demers, un ancien entraîneur-chef de Marineland que l'on a consulté au sujet du projet de loi, a dit que l'entreprise entraînait les baleines en les privant de nourriture et en leur donnant du poisson contenant du Valium. De plus, Marineland fait actuellement face à 11 accusations de cruauté envers les animaux en ce qui a trait à ses animaux terrestres.

L'aquarium de Vancouver n'a que trois cétacés à l'heure actuelle. Ils ont été sauvés et rétablis et ne pouvaient pas être relâchés. Le projet de loi S-203 permettrait le maintien de ces activités. Toutefois, en novembre dernier, les deux bélugas de l'aquarium de Vancouver sont morts soudainement. La mère, Aurora, qui avait été arrachée à sa famille près de Churchill, au Manitoba, en 1990, est morte peu de temps après sa fille Qila.

L'aquarium de Vancouver s'était engagé à déterminer la cause de ces décès la semaine dernière et — probablement en prévision des audiences à venir — a annoncé un investissement de 20 millions de dollars dans l'agrandissement des bassins pour les baleines. Pour remplir ces bassins, l'aquarium a l'intention d'importer cinq bélugas qui sont présentement loués à des parcs d'attractions américains, dont SeaWorld. L'aquarium de Vancouver a fait valoir qu'il n'allait pas reproduire ces baleines et qu'il éliminerait progressivement l'exposition des bélugas sur une période de 12 ans, jusqu'en 2029.

Tout comme Marineland, l'aquarium de Vancouver s'oppose au projet de loi S-203. Toutefois, cette prise de position me semble contradictoire, puisque l'annonce de la semaine dernière appuyait la proposition morale voulant qu'on ne doive pas reproduire les baleines et que la garde en captivité des baleines doit être éliminée de façon progressive, sauf dans les cas de sauvetage.

J'encourage l'aquarium de Vancouver à expliquer ce manque de cohérence au comité. Je demanderais aussi à l'aquarium de Vancouver de dire publiquement s'il approuve les droits légaux de Marineland de reproduire les baleines et dauphins en captivité et d'en faire l'échange.

L'aquarium de Vancouver prétend que ses activités visent à appuyer la recherche qui est essentielle en vue de la conservation des baleines sauvages. Comme vous le savez d'après la réponse finale que j'ai présentée lors de la deuxième lecture, l'éminent spécialiste des sciences de la mer Sidney Holt a qualifié cette revendication comme étant « au mieux spécieuse », puisque la captivité n'a pas contribué de façon significative à la conservation de quelle qu'espèce de cétacé que ce soit. Aussi, plus de 20 biologistes marins de partout dans le monde ont donné leur appui au projet de loi S-203; Jane Goodall a donné son appui aux politiques du projet de loi S-203 et a fait valoir que le programme de surveillance des bélugas de l'aquarium de Vancouver n'était plus défendable sur le plan scientifique.

Legally, Bill S-203 exercises the federal powers over international trade, criminal animal cruelty and marine mammals in coastal waters. Specifically, Bill S-203 bans live captures, imports and exports in changes to the Fisheries Act and the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act. It also creates a criminal animal cruelty offence, prohibiting the breeding of cetaceans or the taking into captivity of new cetaceans. As with other practice-specific offences, such as fighting or baiting animals or releasing birds and shooting them, this provision is a moral condemnation of a cruel practice with an appropriate sanction.

Under Bill S-203, rescue and rehabilitation are permitted and both marine parks may keep their currently captive cetaceans, some of which will presumably survive for decades. Under Bill S-203, live entertainment shows involving these cetaceans will require a provincial licence.

I am mindful of time so I will now quickly outline three amendments to Bill S-203 that the committee may wish to consider as improvements to the bill.

First, I'm aware of concerns the import and export restrictions as drafted are overly broad. With the current language they could potentially apply to dead scientific specimens or carved narwhal tusks going across the border. Such an application was certainly not my intention, so clause 4 could be amended to clarify that the restriction only applies to live cetaceans and reproductive materials that can be used in captive breeding.

Second, as I stated in the chamber, I would support amending the criminal penalty in clause 2 to a summary offence, without the possibility of jail but with a significant fine sufficient to deter and condemn the breeding of cetaceans.

Third, and most importantly, I would urge the consideration of an additional change to the import and export restrictions in clause 4. Specifically, I would add an exception to allow for the import or export of live cetaceans for the purpose of moving retired captive whales and dolphins to sea pen sanctuaries. There they can live out their lives in vastly improved, reasonably natural conditions.

Dr. Lori Marino, a scientist and Bill S-203 supporter who I would commend to this committee, is president of The Whale Sanctuary Project, a U.S.-based organization looking to establish such a site. They have under consideration locations in

Sur le plan légal, le projet de loi S-203 exerce les pouvoirs fédéraux en ce qui a trait au commerce international, à la cruauté criminelle envers les animaux et aux mammifères marins dans les eaux côtières. De façon précise, le projet de loi S-203 interdit la capture, l'importation et l'exportation par l'entremise de modifications à la Loi sur les pêches et à la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial. Il crée aussi une infraction de cruauté criminelle envers les animaux, qui interdit la reproduction des cétacés ou la garde en captivité de nouveaux cétacés. Tout comme pour les autres infractions visant une pratique en particulier, comme les combats d'animaux ou l'appâtage, ou le relâchement des oiseaux dans le but de les abattre, cette disposition vise à condamner une pratique cruelle par l'entremise d'une pénalité appropriée.

En vertu du projet de loi S-203, le sauvetage et la réadaptation seront permis, et les deux parcs marins pourront garder les cétacés présentement en captivité dans leurs établissements, dont certains vivront encore pendant des dizaines d'années. En vertu du projet de loi S-203, il faudra obtenir un permis pour utiliser les cétacés à des fins de divertissement.

Je ne veux pas trop prendre de temps; je vais donc rapidement vous présenter les trois amendements proposés au projet de loi S-203, que le comité pourra prendre en compte en vue de l'améliorer.

Premièrement, je sais que certains s'inquiètent du caractère trop large des restrictions relatives à l'importation et à l'exportation, telles qu'elles sont rédigées. Selon leur formulation actuelle, ces restrictions pourraient s'appliquer à des spécimens scientifiques morts ou aux défenses de narval qui passent la frontière. Cela n'était certainement pas mon intention; ainsi, on pourrait modifier l'article 4 afin d'expliquer que la restriction s'applique uniquement aux cétacés vivants et au matériel reproductif pouvant être utilisé aux fins de la reproduction en captivité.

Deuxièmement, comme je l'ai dit à la Chambre, je suis en faveur de la modification de la sanction pénale de l'article 2 afin d'en faire une infraction punissable par procédure sommaire sans peine d'emprisonnement, mais qui soit associée à une amende importante pour prévenir et condamner la reproduction des cétacés.

Troisièmement — et c'est le point le plus important —, je vous encourage fortement à songer à apporter une modification supplémentaire aux restrictions en matière d'importation et d'exportation de l'article 4. De façon précise, j'ajouterais une exception afin de permettre l'importation ou l'exportation de cétacés vivants dans le but de déplacer les baleines et dauphins à la retraite vers des refuges en mer, afin qu'ils vivent dans de meilleures conditions, qui sont raisonnablement naturelles.

Lori Marino, une scientifique que je recommande au comité et qui appuie le projet de loi S-203, est présidente du Whale Sanctuary Project, un organisme américain qui travaille à créer de tels refuges, notamment dans l'État de Washington, en

Washington State, British Columbia and Nova Scotia. I would love to see Canada lead on such an innovative and inspiring project. In fact, wouldn't it be wonderful if the Vancouver Aquarium was a leading partner in a project like that? I can tell this committee I would then be behind them 100 per cent.

Supporters of Bill S-203 include Dr. Marc Bekoff of the Jane Goodall Institute; Gabriela Cowperthwaite, director of the CNN-distributed documentary *Blackfish*; Ric O'Barry, former trainer of Flipper and subject of the Oscar-winning documentary on dolphin drive hunting entitled *The Cove*; the Canadian Federation of Humane Societies, the prospective House of Commons sponsor, Elizabeth May; 5,775 Canadians who petitioned the house in support; and over 27,000 people who have signed an international change.org petition.

Vancouver Mayor Gregor Roberston has publicly opposed captive breeding and Niagara Falls Mayor Jim Diodati has called for a graduated opportunity for Marineland to reinvent itself.

I would like now to quote for the committee remarks made by our former colleague Senator Janis Johnson. This is from a speech she made in the chamber on March 22, 2016:

Honourable senators, I believe the practice of keeping whales in captivity will not go on forever. We have to move with the times. Public opinion has shifted. Science makes it clear it is no longer acceptable to keep whales in captivity for entertainment, and with this bill we have the opportunity to get on the right side of the issue at the earliest stage. It is not a local issue, honourable senators, it is a moral issue.

Therefore, senators, I would submit that now is the time to act.

I would like to close by thanking you in advance for your work on this legislation. The decision on this bill is up to this committee, the Senate and the House of Commons, but as a final remark I would encourage this committee to keep the suffering of captive whales and dolphins as its focus. We know enough about these creatures to infer what it must be like for them to live in captivity: plainly isolation, confinement, health problems, sensory deprivation and the trauma of high infant mortality rates. We know enough about these creatures to know it's wrong.

Please consider the evidence and search your hearts. I think you will find that whales and dolphins deserve to live free lives, among their kind in the open sea. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Moore.

Senator Hubley: Senator Moore, thank you very much for being here. It's very nice to have you back.

Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. J'aimerais beaucoup voir le Canada mener un tel projet novateur et inspirant. Ne serait-il pas merveilleux de voir l'aquarium de Vancouver être un partenaire de premier plan pour un tel projet? Je peux vous dire que je l'appuierais à 100 p. 100 si tel était le cas.

Parmi les gens qui appuient le projet de loi S-203 se trouvent Marc Bekoff de l'Institut Jane Goodall; Gabriela Cowperthwaite, réalisatrice du documentaire *Blackfish* distribué par CNN; Ric O'Barry, ancien entraîneur de Flipper et sujet du documentaire *The Cove*, gagnant d'un Oscar, sur la chasse aux dauphins; la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux; la marraine éventuelle du projet de loi à la Chambre des communes, Elizabeth May; 5 775 Canadiens qui ont signé la pétition présentée à la Chambre et plus de 27 000 personnes qui ont signé une pétition internationale de change.org.

Le maire de Vancouver, Gregor Roberston, s'est opposé publiquement à la reproduction en captivité et le maire de Niagara Falls, Jim Diodati, a parlé d'une occasion pour Marineland de se réinventer.

J'aimerais maintenant citer l'allocution de notre ancienne collègue, la sénatrice Janis Johnson, prononcée devant la Chambre des communes le 22 mars 2016 :

Honorables sénateurs, je suis d'avis que le maintien des baleines en captivité ne durera pas éternellement. Il faut évoluer. L'opinion publique a changé. Les données scientifiques montrent clairement qu'il est inacceptable de maintenir des baleines en captivité à des fins de divertissement. Le projet de loi nous donne l'occasion de nous ranger le plus tôt possible du bon côté dans ce débat. Il ne s'agit pas d'un problème local, honorables sénateurs, mais bien d'un problème moral.

Ainsi, je crois qu'il est maintenant temps d'agir, mesdames et messieurs les sénateurs.

Pour conclure, j'aimerais vous remercier à l'avance du travail que vous consacrerez à ce projet de loi. La décision revient au comité, au Sénat et à la Chambre des communes, mais à titre de commentaire final, j'encouragerais le comité à garder en tête la souffrance des baleines et des dauphins en captivité. Nous en savons suffisamment sur ces créatures pour comprendre ce qu'elles doivent vivre lorsqu'elles sont gardées en captivité : l'isolement, le confinement, les problèmes de santé, la privation sensorielle et le traumatisme associé aux taux élevés de mortalité infantile. Nous en savons suffisamment sur ces créatures pour savoir que c'est mal.

Je vous demande de tenir compte des données probantes et aussi de penser avec votre cœur. Je crois que vous en viendrez à la conclusion que les baleines et les dauphins méritent de vivre librement, avec les autres espèces, en pleine mer. Merci.

Le président : Merci, sénateur Moore.

La sénatrice Hubley : Sénateur Moore, nous vous remercions de votre présence ici aujourd'hui. Nous sommes très heureux de vous revoir.

You referred to the number of emails we were getting, and I would like to expand on that a bit. As you know, the Vancouver Aquarium announced new plans for beluga research. It said it would be expanding its marine mammal research program, bringing home the belugas currently on loan with other institutions and expanding the beluga habitat. However, by the end of 2029, the Aquarium would be discontinuing its display of beluga whales and the beluga conservation research program.

What do you think of the Vancouver Aquarium's announcements?

Mr. Moore: I read it with much interest. It doesn't really address the key issue that these creatures don't belong in swimming pools. That is a known fact.

I listened to their thoughts about 2029. I don't know the significance of that date, unless it is that they think they can bring back two of the whales they have on loan or are renting or whatever to some other facility. If they bring them back, maybe that's the end of their life. I don't know what their anticipation is. If it is wrong in 2029, it's wrong in 2017. I don't think it should be happening.

As I said in my remarks, society has passed us by on this. The Aquarium would be smart to get connected with someone like Lori Marino and provide a more natural habitat for cetaceans that cannot be returned to the wild.

Senator Hubley: The text of the email asserts that your bill will hinder beluga research. It also implies that your bill will affect the rescue of marine mammals and stop all research on cetaceans as a whole. I think you have seen the memo. What are your thoughts on that?

Mr. Moore: That's simply untrue. The bill does not call for the end of research. The bill provides for continuing research on cetaceans that they now have in their possession. It also provides for research on rescued cetaceans they might come upon in the future that cannot be returned to the wild because they can't exist in the wild. They would be able to keep those and do research on those. That's simply not correct, what you said there.

Senator Munson: Thank you, Willie, for being here. There is certainly a push from the other side of the debate, from the Vancouver Aquarium. They have sent a lot of information to a few of us about your bill.

The Aquarium maintains that the study and observation of captive cetaceans have improved our understanding of them and have helped protect wild populations. You say you believe in the studying continuing, but do you believe it does have scientific value?

Mr. Moore: That question is probably best answered by witnesses who are scientists that will come before the committee.

Vous avez fait référence aux nombreux courriels que nous avons reçus et j'aimerais que nous en parlions davantage. Comme vous le savez, l'aquarium de Vancouver a annoncé de nouveaux projets de recherche sur le béluga. Il a dit qu'il accroîtrait son programme de recherche sur les mammifères marins, qu'il récupérerait les bélugas prêtés à d'autres établissements et qu'il agrandirait l'habitat des bélugas. Toutefois, d'ici la fin de 2029, l'aquarium cesserait d'exposer les bélugas et mettrait fin à son programme de recherche et de conservation des bélugas.

Que pensez-vous des annonces de l'aquarium de Vancouver?

M. Moore : J'ai lu cela avec beaucoup d'intérêt. On n'aborde pas vraiment la question clé : ces créatures ne devraient pas vivre dans des piscines. C'est un fait reconnu.

J'ai écouté ce que les représentants de l'aquarium avaient à dire au sujet de 2029. Je ne sais pas ce que signifie cette date, sauf que l'aquarium pense pouvoir reprendre deux baleines qu'il a prêtées ou louées — peu importe — à un autre établissement. Ce transfert pourrait leur coûter la vie. Je ne sais pas à quoi ils s'attendent. Si c'est mal en 2029, c'est mal en 2017. Cela ne devrait pas arriver.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, la société est rendue ailleurs. L'aquarium devrait entrer en contact avec des gens comme Lori Marino et offrir un habitat plus naturel aux cétacés qui ne peuvent pas être relâchés dans la nature.

La sénatrice Hubley : Dans son courriel, l'aquarium fait valoir que votre projet de loi nuira à la recherche sur les bélugas. Il sous-entend aussi que votre projet de loi nuira au sauvetage des mammifères marins et mettra un terme à la recherche sur les cétacés dans son ensemble. Je crois que vous avez lu cette note. Qu'en pensez-vous?

M. Moore : Ce n'est tout simplement pas vrai. Le projet de loi ne vise pas à mettre fin à la recherche; il prévoit le maintien de la recherche sur les cétacés que l'aquarium a en sa possession. Il prévoit aussi la recherche sur les cétacés qu'il aura secourus et qui ne pourront pas être relâchés dans la nature. L'aquarium pourra garder ces cétacés et effectuer des recherches. Ce que vous venez de dire n'est tout simplement pas vrai.

Le sénateur Munson : Merci, Willie, de votre présence ici aujourd'hui. L'aquarium de Vancouver, qui représente l'autre camp, est très actif et a transmis à certains d'entre nous de nombreux renseignements sur votre projet de loi.

Il réitère que l'étude et l'observation des cétacés en captivité nous ont permis de mieux les comprendre et nous ont aidés à protéger les populations sauvages. Vous avez dit que vous croyiez que l'étude de ces mammifères marins devait se poursuivre, mais croyez-vous qu'elle a une valeur scientifique?

M. Moore : Les scientifiques qui témoigneront devant le comité seront probablement mieux placés que moi pour répondre à cette question.

I have already expressed some of the comments to you. Here is something from Dr. Jane Goodall:

The current permission of Vancouver Aquarium cetacean breeding programs on-site, and at SeaWorld with belugas on loan, is no longer defensible by science. This is demonstrated by the high mortality rates evident in these breeding programs and by the ongoing use of these animals in interactive shows and entertainment. The phasing out of such programs is the natural progression of human-kind's evolving view of our non-human animal kin.

As I mentioned, Dr. Sidney Holt said the research is specious at best.

Let me give you an example of what happened in Nova Scotia this past fall. Senator McInnis might be familiar with this because it was reported in the local press a couple of times. This is real, factual, human-cetacean interaction.

In Digby, Nova Scotia, on the shore of the Bay of Fundy, a couple of fishermen were working at low tide on their fishing boat. A juvenile humpback whale came in right alongside them and peacefully remained there. They looked at it. The whale had fishing gear caught in its mouth. It waited until the fishermen cut that free and that humpback hung around for a bit and then left.

Now that humpback whale knew what it was doing. It was coming in for help. The fishermen couldn't get over it. That is what we are. That's what we should be doing, interrelating with these creatures, not putting them in swimming pools.

Senator Munson: I have a quick follow-up. Part of the information from the Vancouver Aquarium is about economy and jobs; doctors, scientists and biologists; and the idea that 450 individuals are employed. It's a major part of the economy and they really are caring for these animals that have been rescued off the beaches and with the complexities they now have wouldn't survive if you put them back in the ocean.

That is a long phase-out, 2029, of this whole program. If this bill became law, how would an Aquarium like the Vancouver Aquarium work in the phase-out manner that you are suggesting, weaning us off the desire of couples bringing their children to see animals in captivity? How would that whole thing work?

Mr. Moore: The 2029 program is one announced by the Vancouver Aquarium. The bill permits ongoing research. It doesn't stop research. It doesn't stop those jobs. It stops people going out to catch them. It stops them from breeding them and from renting them or selling them to other facilities. The Vancouver Aquarium manages the largest Aquarium in Europe, in Spain. Do they have a breeding program? Are they supplying whales, cetaceans to that facility?

Je vous ai déjà fait part de certains commentaires. En voici un de Jane Goodall :

On ne peut plus se servir de motifs scientifiques pour justifier l'existence de programmes d'élevage de cétacés à l'aquarium de Vancouver, ou le prêt de bélugas à Sea World. Cela est démontré par le haut taux de mortalité associé à ces programmes d'élevage et par le fait que l'aquarium continue d'utiliser ces animaux dans des spectacles interactifs afin de divertir les foules. L'élimination progressive de ces programmes est une conséquence naturelle de notre vision évolutive des animaux non humains qui partagent cette planète avec nous.

Comme l'a fait valoir Sidney Holt, cette recherche est, au mieux, spécieuse.

Je vais vous parler de ce qui s'est passé en Nouvelle-Écosse l'automne dernier. Le sénateur McInnis est peut-être au courant de cette histoire puisqu'on en a parlé à quelques reprises dans les journaux locaux. C'est l'exemple d'une vraie interaction entre des humains et un cétacé.

Deux pêcheurs travaillaient sur leur bateau à marée basse à Digby, en Nouvelle-Écosse, sur la rive de la baie de Fundy. Un jeune rorqual à bosse est venu tout près d'eux et restait là, tranquille. En regardant le rorqual, les pêcheurs ont remarqué qu'un filet de pêche était pris dans sa bouche. Le rorqual a attendu que les pêcheurs le libèrent de ce filet, puis il est resté là un temps et est reparti.

Ce rorqual à bosse savait ce qu'il faisait. Il demandait de l'aide. Les pêcheurs n'en revenaient pas. Voilà ce que nous sommes. Voilà ce que nous devrions faire : entrer en relation avec ces créatures, pas les mettre dans des piscines.

Le sénateur Munson : J'aimerais faire un suivi, rapidement. Dans ses documents, l'aquarium de Vancouver parle d'économie et d'emploi. Il dit qu'il a 450 personnes à son emploi, notamment des médecins, des scientifiques et des biologistes. C'est un important moteur de l'économie et les employés prennent vraiment bien soin de ces animaux, qui ont été rescapés sur des plages et qui ne pourraient pas survivre si on les relâchait dans la mer, en raison de certains problèmes.

L'élimination progressive du programme se fera sur une longue période, jusqu'en 2029. Si le projet de loi est adopté, comment un établissement comme l'aquarium de Vancouver pourra-t-il fonctionner si les parents ne peuvent plus amener leurs enfants voir des animaux en captivité? Comment cela va-t-il fonctionner?

M. Moore : C'est l'aquarium de Vancouver qui a fait l'annonce pour 2029. Le projet de loi permet la recherche continue. Il ne met pas un terme à la recherche. Il n'élimine pas ces emplois. Il empêche les gens d'attraper les baleines sauvages, de reproduire les baleines et de les louer ou de les vendre à d'autres établissements. L'aquarium de Vancouver gère le plus grand aquarium d'Europe, en Espagne. Est-ce qu'il a un programme de reproduction? Est-ce qu'il fournit des baleines, des cétacés à cet établissement?

It's one thing to talk about employment and all of that, but what is driving this? Is it really the health and the care of the cetaceans or is it the almighty dollar?

Senator Plett: I also have a number of questions, but I will ask one or two and then go on another round.

First, Senator Moore, thank you for being here. In preparation for this bill, which really affects only two institutions in Canada, I'm curious as to whether you have reached out to the Vancouver Aquarium or Marineland or in fact visited either one of these two facilities that have these small swimming pools you are talking about.

Mr. Moore: I have visited the Vancouver Aquarium a couple of times. I was contacted once by Marineland, and then they wanted me to speak again to their legal counsel. I was not prepared to do that.

Senator Plett: I assume it was quite a while ago when you were at the Vancouver Aquarium because I don't think you have been there since you started with this legislation. Am I correct?

Mr. Moore: That's correct.

Senator Plett: What evidence do you have that marine mammals at either the Vancouver Aquarium or Marineland are suffering?

Mr. Moore: Suffering?

Senator Plett: Yes.

Mr. Moore: They are not just suffering, senator; they are dying. They are dying. They are breeding them. They are not living any more than two or three years. They're separating the calves from the mothers. The mothers are then sinking to the bottom of the pool, banging their heads against the pool, because they're distressed.

Senator Plett: Aurora was how old when she died?

Mr. Moore: I don't know how old she was. I'm suggesting to you that regardless of how old she was when she died, she would have lived a lot longer in the wild.

Senator Plett: Are you suggesting, then, that we shut down the hunting of belugas in the wild in Nunavut, because maybe Aurora would have been there and not lived nearly as long as she did?

Mr. Moore: If the Inuit have the right to hunt belugas as a traditional way of harvesting and feeding their community, I'm not against that.

Senator Plett: But surely they are suffering if they are being hunted. If you are on a campaign to save the whales and you are on a campaign to make sure whales don't suffer, why would we not want to stop the slaughter of whales in the Arctic as well as stop the captivity of whales in the south?

C'est bien de parler d'emploi et tout cela, mais quelle est la vraie raison d'être de l'aquarium? Est-ce vraiment la santé et le bien-être de ces cétacés ou est-ce plutôt l'argent?

Le sénateur Plett : J'ai aussi plusieurs questions à poser, mais je vais commencer par une ou deux, puis j'attendrai la prochaine ronde.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de votre présence ici aujourd'hui, sénateur Moore. Je me demandais si, dans le cadre de l'élaboration du projet de loi, qui ne touche en fait que deux établissements au Canada, vous êtes entré en contact avec les responsables de l'aquarium de Vancouver ou de Marineland, ou si vous avez visité l'un ou l'autre de ces établissements qui ont ces petites piscines dont vous parlez.

M. Moore : J'ai visité l'aquarium de Vancouver à quelques reprises. Les responsables de Marineland ont communiqué avec moi une fois et voulaient que je parle à leur conseiller juridique, ce que je n'étais pas prêt à faire.

Le sénateur Plett : Je suppose que cela fait un bon moment que vous êtes allé à l'aquarium de Vancouver et que vous n'y êtes pas retourné depuis que vous avez entrepris de rédiger ce projet de loi. Est-ce exact?

M. Moore : C'est exact.

Le sénateur Plett : Quelles sont les preuves de la souffrance des mammifères marins de l'aquarium de Vancouver ou de Marineland?

M. Moore : La souffrance?

Le sénateur Plett : Oui.

M. Moore : Ces mammifères marins ne souffrent pas, sénateur, ils meurent. Ils meurent. On les reproduit. Ils ne vivent pas plus de deux ou trois ans. On sépare les petits de leur mère. Les mères se laissent couler au fond de la piscine et se frappent la tête contre ses parois parce qu'elles sont en détresse.

Le sénateur Plett : Quel âge avait Aurora lorsqu'elle est morte?

M. Moore : Je ne sais pas quel âge elle avait. Ce que je dis, c'est que peu importe son âge au moment de sa mort, elle aurait vécu beaucoup plus longtemps en liberté.

Le sénateur Plett : Suggérez-vous alors qu'on mette fin à la chasse aux bélugas au Nunavut? Parce qu'Aurora aurait pu s'y trouver et vivre moins longtemps.

M. Moore : Je ne suis pas contre le droit traditionnel des Inuits de chasser le béluga pour nourrir leur communauté.

Le sénateur Plett : Mais ces bélugas souffrent, puisqu'ils sont chassés. Si vous êtes en croisade pour sauver les baleines et pour qu'elles cessent de souffrir, pourquoi ne voulez-vous pas mettre fin au massacre des baleines dans l'Arctique et à la garde en captivité dans la Sud?

Mr. Moore: I'm not aware of the slaughter of whales in the Arctic.

Senator Plett: The killing of whales.

Mr. Moore: If that's how these Canadians survive and that keeps them in a healthy state of affairs as opposed to us trying to southernize them, I'm all for that.

Senator Plett: I'll ask this, chair, and then I'll go on the next round.

The St. Lawrence beluga population is down to the last 800 or so whales. It's certainly not because they're in Marineland or Vancouver Aquarium. They are critically endangered.

Ending the beluga research program in Canada would result in an immediate end to the ongoing training our first responders require to rescue, rehabilitate and release cetaceans in distress. This is something that the Aquarium and Marineland people are telling us.

Are you suggesting that Canada shut down its only marine mammal rescue centre? That's what it would be doing.

Mr. Moore: I'm not advocating the shutting down of any rescue centre.

Senator Plett: Putting them out of business shuts them down.

Mr. Moore: Who is talking about putting them out of business?

Senator Plett: They are.

Mr. Moore: I'm not. They might be.

Senator Plett: And they will be witnesses here.

Mr. Moore: I'm not talking about putting them out of business. I've said that. Research and looking after those that cannot be returned to the wild may continue. The bill provides for that.

Senator Plett: If they release them back into the wild.

Mr. Moore: If they can, if they're able to. If they're not able to then they can keep them in their facility and they can do research on them. The bill says that, senator. What they said in the release —

Senator Plett: We will hear from Marineland and the Vancouver Aquarium.

The Chair: You wanted to add a comment, Senator Moore.

Mr. Moore: I was just going to say that a similar law, not quite as expansive, was passed in California in September where that facility stopped the captivity of cetaceans. It was supported by SeaWorld, interesting.

M. Moore : Je ne savais pas qu'on massacrait les baleines dans l'Arctique.

Le sénateur Plett : Je parle de l'abattage des baleines.

M. Moore : Si c'est comme cela que ces Canadiens survivent et si cela leur permet de vivre sainement sans se faire imposer le mode de vie du Sud, alors je suis d'accord.

Le sénateur Plett : Je vais poser une autre question, monsieur le président, puis j'attendrai la prochaine série.

La population de bélugas du Saint-Laurent a beaucoup diminué. Il n'en reste que 800 environ, et ce n'est certainement pas la faute de Marineland ou de l'aquarium de Vancouver. Le béluga est gravement menacé d'extinction.

En mettant fin au programme de recherche sur le béluga au Canada, on mettrait immédiatement fin à la formation continue dont ont besoin nos premiers répondants pour sauver, rétablir et relâcher les cétacés en détresse. Voilà ce que nous disent les responsables de l'aquarium et de Marineland.

Proposez-vous de fermer le seul centre de sauvetage des mammifères marins du Canada? C'est ce qui se produirait.

M. Moore : Je ne demande la fermeture d'aucun centre de sauvetage.

Le sénateur Plett : S'ils ne font plus d'affaires, ils fermeront leurs portes.

M. Moore : Qui a dit qu'ils ne feraient plus d'affaires?

Le sénateur Plett : Ce sont les établissements.

M. Moore : Je n'ai pas dit cela. Eux l'ont dit peut-être, mais pas moi.

Le sénateur Plett : Ils viendront témoigner devant nous.

M. Moore : Je ne dis pas qu'ils doivent fermer leurs portes. Je l'ai déjà dit : la recherche et la prise en charge des cétacés qui ne peuvent pas être relâchés dans la nature vont se poursuivre. C'est ce que prévoit le projet de loi.

Le sénateur Plett : S'ils les relâchent dans la nature.

M. Moore : S'ils le peuvent; si c'est possible. Si ce n'est pas possible, alors ils peuvent les garder dans leurs installations et effectuer des recherches. Le projet de loi prévoit cela, monsieur le sénateur. Ce que les représentants ont dit, dans leur...

Le sénateur Plett : Nous allons recevoir les représentants de Marineland et de l'aquarium de Vancouver.

Le président : Vous vouliez ajouter quelque chose, sénateur Moore?

M. Moore : J'allais seulement dire qu'une loi similaire — mais pas aussi exhaustive — a été adoptée en Californie en septembre et l'établissement a mis fin à la garde des cétacés en captivité. Fait intéressant, c'était appuyé par SeaWorld.

Senator McInnis: Thank you, Senator Moore, for coming here. You're a hound for punishment in your retirement.

Mr. Moore: It goes with the territory for all of us in the Senate, formerly, anyway.

Senator McInnis: I want to say that I'm no expert on this — I don't think any of us are — but my mind is open. While I started to do my research and read quite extensively on this, I still haven't made up my mind. Anyone can read some of the details here. You said it's "morally wrong," the captivity of creatures such as this in what you called "swimming pools." They are highly intelligent and emotional.

Mr. Moore: They are.

Senator McInnis: They swim allegedly 150 kilometres a day, dive 200 metres and live in large families called pods.

Then I read of health problems — stress, socially isolated, open wounds, teeth lost, and trained allegedly through starvation.

You read that, and you say, "Why wouldn't I be for this bill?"

Then you look at the educational component of it: allegedly upward of 4,000 disabled, special needs children yearly attend, thousands of schoolchildren, Make-a-Wish foundation and college programs on mammalogy. There is an educational component that is put forth.

When university or even high school students go, their interest is piqued that perhaps they may want someday to become a scientist or a marine biologist. Then we read that 80 world renowned scientists from around the world penned a letter stating: "These mammals in captivity in Canada receive the highest standards of care." Then we read the president and CEO of Vancouver Aquarium, John Nightingale, said that phasing out whales and dolphins will stop future cetacean research and that we cannot rely on haphazard availability of rescued mammals.

Let me ask you on this last part that I read, and not the moral, not the heart-wrenching aspects: What weight would you put on the educational component and on the world renowned scientists? What kind of weight would you attribute to that?

Mr. Moore: To their statements?

Senator McInnis: To their statements and generally the educational component and the research of scientists using these animals in captivity.

Le sénateur McInnis : Merci, sénateur Moore, de votre présence ici aujourd'hui. Vous n'abandonnez pas, même à la retraite.

M. Moore : C'est la même chose pour tous les sénateurs ou anciens sénateurs.

Le sénateur McInnis : Je tiens à dire que je ne suis pas un expert — et je crois que personne ici ne l'est —, mais je garde l'esprit ouvert. Bien que j'aie beaucoup lu sur le sujet dans le cadre de ma recherche, mon idée n'est pas encore faite. Vous avez dit que la garde en captivité de ces créatures dans ce que vous appelez des « piscines » était « immorale ». Ce sont des créatures très intelligentes et émotives.

M. Moore : Oui.

Le sénateur McInnis : Elles nagent apparemment 150 kilomètres par jour, plongent à 200 mètres de profondeur et vivent en troupeaux.

J'ai aussi lu sur leurs problèmes de santé... le stress, l'isolement social, les plaies ouvertes, la perte de dents et l'entraînement par privation de nourriture.

On lit cela et on se demande qui peut bien être contre ce projet de loi.

Ensuite, on pense au volet éducatif de ces établissements : apparemment, 4 000 enfants handicapés ou ayant des besoins spéciaux les visitent chaque année, en plus de milliers d'écoliers, de bénéficiaires de la fondation Fais-Un-Vœu et des participants aux programmes collégiaux sur la mammalogie. On met de l'avant le volet éducatif de ces établissements.

Lorsque les étudiants universitaires ou même les étudiants du secondaire visitent ces établissements, ils peuvent être intéressés et peut-être même songer à devenir scientifiques ou biologistes de la vie marine. On apprend aussi que 80 scientifiques de renommée mondiale, venant de partout dans le monde, ont rédigé une lettre dans laquelle ils font valoir que ces mammifères en captivité au Canada reçoivent des soins de très grande qualité. De plus, le président-directeur général de l'aquarium de Vancouver, John Nightingale, a dit que l'élimination progressive du programme sur les baleines et les dauphins mettrait fin à la recherche sur les cétacés et que nous ne pouvions pas nous fier à la disponibilité variable des mammifères rescapés.

Je vais vous poser une question sur la dernière partie dont je viens de parler et non sur les aspects moraux ou bouleversants de la chose : quelle est selon vous l'importance du volet éducatif de ces établissements et des scientifiques de renommée mondiale? Quel est leur poids dans cette affaire?

M. Moore : Le poids de leurs déclarations?

Le sénateur McInnis : De leurs déclarations et de façon générale, le poids du volet éducatif de ces établissements et de la recherche des scientifiques qui utilisent ces animaux en captivité.

Mr. Moore: I'm not against that, senator. I recognize those things. I have some young friends who are marine biologists that work with whales and sharks. I'm sensitive to that.

This bill does not stop that. This bill permits ongoing research of the cetaceans that these facilities now have and of rescues they will bring in that they can't return to the wild. That seems to be the history anyway in these facilities. Although Marineland is a breeding place, Vancouver Aquarium has been bringing in rescues and doing research. I'm not advocating stopping that. I realize the importance of that.

At the same time it's an unnatural habitat for these large roaming creatures to be penned up in these small pools.

Senator McInnis: Fair ball, but they're saying that you cannot rely on the availability of rescued animals.

Mr. Moore: Who says that? Who is "they?"

Senator McInnis: John Nightingale said that.

Mr. Moore: I don't know what the inventory has been over the years. I'm sure if you talked to him you'd know how many rescues he's had. He has a lot of them, I gather, because he's used that many times in his comments to justify his research. It's not like they're not available, according to what he has said in the past.

There are other ways, as well, of educating people. It doesn't just have to be this. These other facilities in the United States are reinventing or reorganizing themselves to provide the same education without having captive cetaceans. They're able to do it. We can follow. We should be hooking up with them and getting some ideas, if that's the case.

I hope that answers your question.

Senator McInnis: But you see the challenge that the committee has here. That's why I'm looking forward to some of the experts who will come here before the committee. I'd like to hear what they have to say because at the moment, after doing the research that I've done and reading this material, it's kind of like flipping a coin in the air. That's not the responsible way to go.

I want to hear it. I hear what you're saying. I hear the emotion. It is an emotional issue. For me, I have to take all the information into consideration and make the best decision I can make, but it's a challenging opportunity and I look forward, Mr. Chairman, to the future witnesses that will appear.

I respect what you're doing. You were a distinguished senator and certainly a distinguished citizen of Nova Scotia. You would not take this on unless you seriously believed it to be the proper thing to do, but it's a challenge.

M. Moore : Je ne m'y oppose pas, monsieur le sénateur. Je reconnais cela. J'ai de jeunes amis qui sont des biologistes de la vie marine et qui travaillent avec les baleines et les requins. Je suis sensible à cela.

Le projet de loi ne met pas fin à la recherche. Il permet la recherche continue sur les cétacés que ces établissements ont en leur possession et sur les autres cétacés qui seront rescapés et qui ne pourront pas être relâchés dans la nature. Cela semble faire partie de l'historique de ces établissements. Bien que Marineland soit un lieu de reproduction, l'aquarium de Vancouver accueille des animaux rescapés et fait de la recherche. Je ne dis pas qu'il faut mettre fin à cela. J'en comprends l'importance.

Il s'agit toutefois d'un habitat non naturel pour ces grandes créatures en mouvement, qui se retrouvent coincées dans de petites piscines.

Le sénateur McInnis : C'est juste, mais ces gens disent qu'on ne peut pas se fier à la disponibilité des animaux rescapés.

M. Moore : Qui dit cela? Qui sont ces gens?

Le sénateur McInnis : John Nightingale a dit cela.

M. Moore : Je ne sais pas quel est l'inventaire de cet établissement. Je suis certain que si vous lui posez la question, il vous dira combien d'animaux rescapés son établissement a accueillis. Ils sont nombreux, selon ce que je comprends, parce qu'il les a souvent évoqués pour justifier sa recherche. Selon ce qu'il a dit dans le passé, ces animaux sont disponibles.

Il y a aussi d'autres façons d'éduquer les gens. On ne doit pas se limiter à cela. D'autres établissements aux États-Unis se réinventent et se réorganisent pour offrir la même éducation sans avoir de cétacés en captivité. Ils sont capables de le faire. Nous pouvons suivre leur exemple. Nous devrions entrer en contact avec ces établissements et nous en inspirer.

J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur McInnis : Mais vous comprenez le défi auquel est confronté le comité. C'est pourquoi j'ai hâte d'entendre les experts qui témoigneront devant nous. J'aimerais entendre ce qu'ils ont à dire parce que pour le moment, après avoir fait ma recherche et lu les documents, j'ai l'impression de jouer à pile ou face. On ne peut pas prendre une décision responsable de cette façon.

Je veux l'entendre. Je comprends ce que vous dites. Je comprends l'émotion. C'est une question qui suscite des émotions. Je dois tenir compte de tous les renseignements disponibles et prendre la meilleure décision possible, mais c'est une question difficile et j'ai hâte d'entendre les prochains témoins, monsieur le président.

Je respecte votre démarche. Vous étiez un sénateur distingué et vous êtes certainement un citoyen distingué de la Nouvelle-Écosse. Vous n'auriez pas entrepris de parrainer ce projet de loi si vous ne croyiez pas fermement que c'était la bonne chose à faire, mais cela représente un défi.

Mr. Moore: Senator, I know it is. That's what the Senate is all about. We don't take on things that are easy. We often take on things that are groundbreaking, that are leading in society. We air each side of an issue, and that's all I'm asking for the committee to do with this particular bill.

I know it's not easy, but I think I'm on the right side. Keep an open mind and listen to the witnesses. That's all I can ask you to do, because you will hear some good witnesses on both sides. I know you're going to hear some good ones in support of the bill.

Senator McInnis: Thank you very much.

Senator Enverga: Welcome, Willie. You're free Willie now, because you're not in the Senate any more.

Mr. Moore: It was bound to happen, chair.

Senator Enverga: I hope you enjoy your freedom.

I recently received some notes from Marineland. They indicated that the Ontario Society for the Prevention of Cruelty to Animals visited them last week or two weeks ago and somehow they did not find any issues of concern. Can you comment on that? When you say no issues of concern does it mean they're doing good? What do you think about that?

Mr. Moore: I don't know about that. I'm not familiar with the case. I saw the news report that they were being charged with something by an animal rights group or legislation. I don't know anything about that, so I can't comment on that.

Senator Enverga: Thank you for doing your great work here. You've been a great part of the Senate, and we really respect you for doing all these things.

Mr. Moore: Thank you. I appreciate it.

The Chair: We will begin the second round now.

Senator Munson: I was going to almost call you Mr. Moore, but it doesn't sound right. The provincial licence you talked about, what would that do? What is behind a provincial licence that makes it any different than today? Would you explain what that means?

Mr. Moore: A cetacean is considered property. It's property, so somebody has to have some jurisdiction over the use of and conservation of that property. The provincial laws are there. It seems to me that is the jurisdiction that should have final say in terms of granting a licence.

Senator Munson: What other countries have banned the keeping in captivity, public display, entertainment, import, export and capture of wild and marine mammals? Do you have

M. Moore : Je le sais, monsieur le sénateur. C'est la raison d'être du Sénat. Notre travail n'est pas facile. Nous étudions souvent des sujets nouveaux. Nous examinons tous les volets d'une question et c'est tout ce que je demande au comité de faire pour ce projet de loi.

Je sais que ce n'est pas facile, mais je crois que j'ai raison. Je vous demande de garder l'esprit ouvert et d'écouter les témoins. C'est tout ce que je vous demande de faire, parce que vous entendrez de bons témoins, des deux côtés. Je sais que vous allez entendre de bons témoins qui appuient le projet de loi.

Le sénateur McInnis : Merci beaucoup.

Le sénateur Enverga : Bienvenue, mon ami Willie. Vous êtes maintenant libre, parce que vous n'êtes plus au Sénat.

M. Moore : Il fallait que cela arrive, monsieur le président.

Le sénateur Enverga : J'espère que vous profitez de cette liberté.

Les représentants de Marineland m'ont fait parvenir des documents. Ils ont dit que la Société de protection des animaux de l'Ontario avait visité leur établissement la semaine dernière ou il y a deux semaines, et qu'elle n'avait décelé aucun problème ni élément préoccupant. Avez-vous un commentaire à faire à ce sujet? Lorsqu'on dit qu'il n'y a pas d'élément préoccupant, est-ce que cela veut dire que les choses se passent bien? Qu'en pensez-vous?

M. Moore : Je ne sais pas. Je ne suis pas au courant du dossier. J'ai vu aux nouvelles que l'établissement était accusé de quelque chose par un groupe de défense des animaux ou en vertu d'une loi. Je ne connais rien de ce dossier, alors je ne peux pas le commenter.

Le sénateur Enverga : Merci de l'excellent travail que vous avez fait ici. Vous avez été un membre important du Sénat et nous vous respectons pour tout ce que vous faites.

M. Moore : Merci, cela me touche.

Le président : Nous commençons maintenant la deuxième série de questions.

Le sénateur Munson : J'allais vous appeler M. Moore, mais ce serait bizarre. Vous avez parlé d'un permis provincial; à quoi servirait-il? En quoi cela changerait-il les choses? Pouvez-vous nous expliquer ce qu'un tel permis signifierait?

M. Moore : Les cétacés sont considérés comme des biens. Comme ce sont des biens, il faut que quelqu'un en régie l'utilisation et la conservation. Les lois provinciales existent. Il me semble que les provinces devraient avoir le dernier mot en ce qui a trait à l'octroi de permis.

Le sénateur Munson : Quels autres pays ont interdit la garde en captivité, l'exposition publique, l'importation, l'exportation, la capture et l'utilisation des mammifères sauvages et marins à des

a list of countries? It would be nice to know that and why they did it. If you don't have it now, we can get it later.

Mr. Moore: I have it now, but it's going to take some time. I can send this, Mr. Chairman, to the clerk and you can distribute it. It is many countries and on many aspects of the bill.

Senator Munson: As Senator McInnis says, we have an open mind and we are going to hear a number of witnesses on this bill.

Part of the argument from those who oppose this bill is the idea of the criminality or summary offence as you describe it. A lot of doctors and scientists do work. I recognize what you've said. It's very emotional and sensitive. I understand the idea of captivity. That part is not right, but those who worked in this field for 20 to 30 years on the whales brought them in from the beaches for their scientific work. They too care for these animals. Part of their debate or discussion is the fact that they would be labelled as criminals, that this would be a criminal offence.

How do you respond to that kind of argument?

Mr. Moore: As I mentioned in my remarks, I suggested looking at changing the clause to remove that.

The bill originally provided for an indictable criminal offence with a nominal fine. In trying to work out a better arrangement for everybody I reached out to Senator Claude Carignan, leader of the Conservatives in the Senate, and agreed to change that so it's just a matter of a summary conviction like a parking ticket and to increase the fine to \$200,000, thinking who would do what we don't want to have done here. It would be mostly be corporations. It wouldn't be individuals.

The criminality part has been removed. We should consider that in the amendment I'm suggesting you look at. It has no impact on scientists doing work. Research is not stopped. Research continues under the bill. It doesn't create criminal activity, which research is not.

Senator Munson: Thank you very much for that. I have a brief question on the process we're going through here. You are one of the senators from way back when, along with the late and great senator Norm Atkins, Mike Forrestall and others who encouraged me at the beginning about 14 years ago when I said I had an idea on autism and creating a day, a legal entity, a world autism awareness day. It's a motherhood/fatherhood/childhood

fins de divertissement? Avez-vous une liste de ces pays? Ce serait bien de l'avoir et de savoir pourquoi ils ont fait ce choix. Si vous ne l'avez pas avec vous, vous pourrez nous la transmettre plus tard.

M. Moore : J'ai cette liste, mais il me faudra du temps. Je pourrai l'envoyer au greffier et vous pourrez la transmettre aux membres du comité, monsieur le président. Ces pays sont nombreux et leur décision est fondée sur nombre des éléments qui se retrouvent dans le projet de loi.

Le sénateur Munson : Comme l'a fait valoir le sénateur McInnis, nous gardons l'esprit ouvert et nous allons entendre plusieurs témoins.

Ceux qui s'opposent au projet de loi évoquent souvent la question de la criminalité ou d'une infraction punissable par voie de déclaration sommaire de culpabilité, comme vous l'avez décrite. De nombreux médecins et scientifiques travaillent dans ces établissements. Je reconnais ce que vous dites. C'est une question très sensible. Je comprends que la captivité n'est pas une bonne chose, mais les gens qui travaillent dans le domaine depuis 20 à 30 ans ont rescapé les baleines sur les plages et s'en servent pour leur travail scientifique. Ils ont à cœur le bien-être de ces animaux. Ce qui suscite le débat ou la discussion, c'est le fait qu'ils seraient étiquetés à titre de criminels, que leur travail constituerait une infraction criminelle.

Que répondez-vous à cet argument?

M. Moore : Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, j'ai proposé d'envisager de modifier cette disposition pour retirer cet aspect.

Au départ, le projet de loi prévoyait la création d'un nouvel acte criminel et l'imposition d'une amende symbolique. En vue d'essayer d'arriver à un projet de loi qui conviendrait à tous, j'ai communiqué avec le sénateur Claude Carignan, le leader des sénateurs conservateurs au Sénat, et j'ai convenu de modifier cette disposition pour que cela devienne seulement une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et d'augmenter l'amende à 200 000 \$, parce que nous avons pensé aux entités qui pourraient commettre ce que nous voulons éviter. Il s'agirait principalement de sociétés. Ce ne seraient pas des particuliers.

L'acte criminel associé à cette disposition a été retiré. Nous devrions envisager cela dans l'amendement que je vous propose d'adopter. Cela n'a aucun effet sur les scientifiques et leurs travaux. Cela ne met pas un frein à la recherche. Le projet de loi permet la recherche. Il ne crée pas un acte criminel, ce que n'est pas la recherche.

Le sénateur Munson : Je vous en remercie beaucoup. J'ai une petite question concernant le processus actuel. Vous êtes l'un des sénateurs — en compagnie des regrettés grands sénateurs Norm Atkins, Mike Forrestall et j'en passe — à m'avoir encouragé il y a très longtemps à mes débuts il y a environ 14 ans lorsque j'ai mentionné avoir une idée au sujet de l'autisme en vue d'instaurer la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme au moyen d'un

issue. I worked at it, put it out there as a statement, made it into an inquiry, pushed to get it on to the social affairs committee, and finally got that debate.

It took three years in the Senate to get that passed. It shouldn't have taken three years. There was opposition about the preamble and all these things that you didn't expect when you are brand new in the Senate. It was finally passed.

Former Senator Moore, you have this bill in front of us and it has to go through this process. Then if it does make it, it has to go over to the House of Commons and go through that process. It's a private member's bill, and we know where private member's bills are at in terms of stacking.

Is it realistic this bill can get that far? Can it muster enough support over a reasonable period of time for doing something that you feel is extremely important and thousands of others feel the same way?

Mr. Moore: In my time in the Senate people have spoken to me on both sides of the aisle. I think the bill has support in the Senate if it is put to a vote in the Senate, but it has to go through committee and be put on the floor of the Senate.

I know that people in the House of Commons are looking for it. They know it has to go through this process in the Senate Chamber. I'm surprised it took this long to get it this far. It kind of bothers me that I'm not still a senator. I can't sit at the table and ask questions or even vote on it.

However, there are a lot of rules under which the Senate operates and sometimes that sober second thought can get stalled a bit. I'm hopeful that with the senators, with the deliberations and the quality of witnesses that it will advance. I hope it advances in the next month or two. I hope it doesn't get stalled into another summer recess or anything like what happened last year. It doesn't behoove the Senate to do that. If we are truly a chamber of sober second thought on deliberation of an issue, let's do that.

I remain hopeful, senator. What else do you have?

Senator Munson: Thank you very much.

The Chair: Just to advise the members of the committee and Senator Moore, we have a long list of people who want to come over on this bill. As a matter of fact the interest that has been generated on both sides is amazing. We are doing our best to expedite that. We have been advised that a couple of new names came in today. We will see how we do with it. We are trying our best.

projet de loi. C'est un enjeu qui touche les mères, les pères et les enfants. J'ai travaillé à ce dossier, j'ai fait une déclaration en ce sens, et la question a fait l'objet d'une interpellation. J'ai exercé des pressions pour que le comité des affaires sociales en soit saisi, et la question a finalement été débattue.

Il a fallu trois ans au Sénat pour adopter le projet de loi. Cela n'aurait pas dû prendre trois ans. Il y avait une certaine opposition concernant le préambule et les divers éléments auxquels un tout nouveau sénateur ne s'attend pas. Le projet de loi a finalement été adopté.

Monsieur Moore, vous êtes un ancien sénateur, et nous avons devant nous un projet de loi qui doit être soumis à ce processus. Ensuite, si tout se passe bien, le projet de loi est envoyé à la Chambre des communes et doit être encore une fois soumis à ce processus. C'est un projet de loi d'initiative parlementaire, et nous sommes bien au fait que les projets de loi d'initiative parlementaire font légion.

Est-ce réaliste de croire que ce projet de loi peut se rendre loin? Réussira-t-il à rallier suffisamment de voix sur une période raisonnable pour accomplir quelque chose que vous et des milliers d'autres considérez comme extrêmement important?

M. Moore : Lorsque j'étais au Sénat, des gens des deux côtés ont communiqué avec moi. Je crois que le projet de loi sera adopté par le Sénat, s'il est mis aux voix, mais il doit d'abord être examiné par le comité avant d'être renvoyé au Sénat.

Je sais que des députés de la Chambre des communes ont à l'œil ce projet de loi. Ils savent que le projet de loi doit d'abord suivre son cours au Sénat. Je suis surpris qu'il ait fallu autant de temps pour nous rendre jusqu'à ce point. J'avoue que cela me dérange de ne plus être sénateur. Je ne peux pas siéger au comité, poser des questions ou même me prononcer sur la question.

Cependant, bon nombre de règles régissent le Sénat, et il arrive parfois que le second examen objectif puisse ralentir un peu le cours des choses. Les sénateurs, les délibérations et la qualité des témoins me donnent bon espoir que le projet de loi ira de l'avant. J'espère qu'il passera à la prochaine étape d'ici un ou deux mois. J'espère qu'il ne sera pas freiné par une autre pause estivale ou autre chose comme l'an dernier. Il ne sied pas au Sénat de le faire. Si nous sommes vraiment la chambre de second examen objectif pour délibérer d'un enjeu, faisons-le.

Je demeure optimiste, sénateur. Qu'avez-vous d'autre?

Le sénateur Munson : Merci beaucoup.

Le président : À titre informatif, j'aimerais mentionner aux membres du comité et au sénateur Moore que nous avons une longue liste de personnes qui souhaitent prendre la parole au sujet du projet de loi. En fait, ce projet de loi a suscité de l'intérêt des deux côtés; c'est magnifique. Nous faisons de notre mieux pour accélérer le processus. Nous avons été informés que de nouvelles personnes se sont manifestées aujourd'hui. Nous verrons ce que nous pourrions faire à ce sujet. Nous faisons de notre mieux.

Senator Plett: Senator Moore, I agree with the last comment you made. I hope I will still be in the Senate when my private member's bill finally comes forward.

Mr. Moore: I supported it. I'm the guy who spoke for it. You know that. I didn't hold it up.

Senator Plett: I know you did. I have eight years left in the Senate, and I hope I will get it through by then. Nevertheless, Senator Moore, you did support it, and I appreciate that. Sometimes one is on the same side and sometimes one is on the side of the angels.

Mr. Moore: I need your help, Don, a little reciprocity.

Senator Plett: Senator Moore, you talked about changing this to a summary conviction. Summary convictions are still convictions; they are still criminal. Nevertheless, that is not a question but an observation.

I visited the Aquarium three or maybe four times since you first introduced this bill. I visited Marineland and I visited the Aquarium as a matter of fact just this last weekend. Of course that is since the deaths of Aurora and Qila. I believe that as a legislator involved, if I want to be either the sponsor or a critic of a bill, I should have the information in front of me. That is why I went there, to get some facts and find out why these whales have died.

The veterinarians and the marine science team are absolutely distraught and perplexed about these deaths. I am sure you believe that and agree with that. As you know, this has never happened that two whales that were perfectly healthy before the symptoms began mysteriously died. Of course nothing has been ruled out.

Maybe I misread something in your statement, but I found it interesting that you would be privy to the cause of death of these two belugas when you suggest it is in relation to these whales being in human care. Scientists and researchers have come from around the world and visited the site to try to solve this mystery, because it is such an anomaly.

Do you know the cause of death of the hundred whales in the wild that mysteriously washed up on the Indian shore last year? You are aware of why these whales died, it seems like, but why did those whales die or are you not aware of why either whale died?

Mr. Moore: I saw the news reports, senator. I am not a scientist. There are scientists around the world who have opinions on that and someone will be here to speak to this bill.

Le sénateur Plett : Sénateur Moore, je suis d'accord avec votre dernier commentaire. J'espère toujours être au Sénat lorsque mon projet de loi d'initiative parlementaire ira finalement de l'avant.

M. Moore : Je l'ai appuyé. J'ai pris la parole à ce sujet. Vous le savez. Je ne l'ai pas bloqué.

Le sénateur Plett : Je le sais. Il me reste encore huit ans au Sénat, et j'espère que je réussirai à le faire d'ici là. Sénateur Moore, il n'en reste pas moins que vous l'avez appuyé, et je vous en suis reconnaissant. Il arrive parfois d'être du même côté et parfois d'être du côté de la vertu.

M. Moore : Don, j'ai besoin de votre aide. Rendez-moi la pareille.

Le sénateur Plett : Sénateur Moore, vous avez parlé de modifier la disposition pour en faire une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire. Cependant, une déclaration de culpabilité par procédure sommaire demeure une déclaration de culpabilité; cela ferait d'eux quand même des criminels. Néanmoins, ce n'est pas une question, mais bien une observation.

J'ai visité l'aquarium trois ou peut-être quatre fois depuis que vous avez présenté ce projet de loi. J'ai visité Marineland et j'ai en fait visité l'aquarium la fin de semaine dernière. Évidemment, Aurora et Qila étaient déjà décédées lors de ma visite. En tant que législateur concerné par le dossier, si je veux être parrain ou porte-parole d'un projet de loi, je crois que je dois me rendre à la source pour obtenir des renseignements. Voilà pourquoi j'y suis allé; je voulais recueillir des faits et comprendre pourquoi ces baleines sont mortes.

Ces morts laissent complètement perplexes les vétérinaires et l'équipe de spécialistes des sciences de la mer. Ils sont sidérés. Je suis certain que vous le croyez, et je suis d'accord. Comme vous le savez, une telle situation ne s'est jamais produite, à savoir que deux baleines meurent dans des circonstances mystérieuses alors qu'elles étaient en parfaite santé avant que les symptômes apparaissent. Aucune possibilité n'a évidemment été écartée.

J'ai peut-être mal lu un élément dans votre exposé, mais je trouve intéressant que vous soyez au courant de la cause de la mort de ces deux bélugas lorsque vous insinuez qu'ils sont morts, parce qu'ils étaient en captivité. Des scientifiques et des chercheurs sont venus de partout dans le monde pour visiter le site et essayer d'élucider ce mystère, parce que ce n'est pas normal.

Connaissez-vous la cause de la mort de la centaine de baleines sauvages qui se sont mystérieusement échouées sur les côtes indiennes l'an dernier? Il semble que vous soyez au courant de la cause de la mort de ces baleines. Pourquoi ces baleines sont-elles mortes ou ne savez-vous tout simplement pas la cause de la mort de ces baleines?

M. Moore : J'ai vu les reportages, sénateur. Je ne suis pas un scientifique. Des scientifiques de partout dans le monde ont émis des opinions à cet égard, et un témoin prendra la parole au sujet du projet de loi.

Senator Plett: When I asked you whether you had facts about why the whales might be in distress — I forget the exact question — or a shred of evidence that marine mammals in the Vancouver Aquarium are suffering, you said that they died. Is that evidence they are suffering because they are in captivity?

Mr. Moore: I would suggest it is. It is not their natural habitat.

Senator Plett: Why would the hundred whales in the wild die in the Indian Ocean?

Mr. Moore: I wouldn't know.

Senator Plett: That is their natural habitat.

Mr. Moore: Some scientists will have to come up with an answer.

Senator Plett: You are coming up with some answers and then you don't explain them.

You mentioned, Senator Moore, Phil Demers from Marineland. I believe he may be a witness here. If Phil Demers is listening or watching, he may be able to prepare these answers for himself, but does it concern you that Mr. Demers' continuous allegations have all been unsubstantiated and have resulted in not one single charge against Marineland?

Does it further concern you that Mr. Demers is not qualified to treat even a house cat and has absolutely zero qualification to assess animal welfare, yet he is supposedly putting himself up as an expert witness?

Does it further concern you that Mr. Demers has publicly stated that he illegally took specialized medical drugs meant for marine mammals for his own personal use while he was working at Marineland?

Mr. Moore: You are stating stuff, senator, which I have no knowledge of.

Senator Plett: Would it concern you that this person is an expert witness here?

Mr. Moore: Mr. Demers will answer for himself when he comes before you, which I hope he does.

Senator Plett: Does it concern you?

Mr. Moore: I don't know the facts, and I am not going to get into answering hypotheticals.

Senator Plett: It is not hypothetical. Thank you.

The Chair: Thank you, senator. I am sure this debate will be very interesting.

Le sénateur Plett : Lorsque je vous ai demandé si vous aviez des faits qui expliquent pourquoi les baleines sont peut-être en détresse — je ne me rappelle plus la question exacte — ou la moindre preuve que les mammifères marins à l'aquarium de Vancouver souffrent, vous avez répondu qu'ils sont morts. Cela prouve-t-il qu'ils souffrent, parce qu'ils sont en captivité?

M. Moore : Je crois que c'est le cas. Ce n'est pas leur habitat naturel.

Le sénateur Plett : Pourquoi une centaine de baleines sauvages sont-elles mortes dans l'océan Indien?

M. Moore : Je n'en sais rien.

Le sénateur Plett : Il s'agit par contre de leur habitat naturel.

M. Moore : Des scientifiques devront en trouver la cause.

Le sénateur Plett : Vous nous donnez des réponses, mais vous ne les expliquez pas.

Sénateur Moore, vous avez parlé de Phil Demers de Marineland. Je crois qu'il témoignera peut-être devant le comité. Si Phil Demers nous écoute ou nous regarde, cela lui donnera peut-être l'occasion de se préparer à répondre lui-même à ces questions. Cependant, cela vous préoccupe-t-il que les constantes allégations de M. Demers aient toutes été non fondées et que cela n'ait mené à aucune accusation contre Marineland?

Cela vous préoccupe-t-il aussi que M. Demers ne soit même pas qualifié pour s'occuper d'un chat domestique et qu'il n'ait absolument aucune qualification pour évaluer le bien-être des animaux, alors qu'il se présente prétendument comme un témoin expert?

Cela vous préoccupe-t-il aussi que M. Demers ait publiquement affirmé avoir pris illégalement des médicaments spécialisés pour les mammifères marins pour son usage personnel lorsqu'il travaillait à Marineland?

M. Moore : Je ne suis pas au courant des affirmations que vous faites, sénateur.

Le sénateur Plett : Cela vous préoccupe-t-il que cette personne soit un témoin expert ici?

M. Moore : M. Demers répondra lui-même à vos questions lorsqu'il témoignera devant le comité, ce que j'espère qu'il fera.

Le sénateur Plett : Cela vous préoccupe-t-il?

M. Moore : Je n'en connais pas les faits, et je ne répondrai pas à des questions hypothétiques.

Le sénateur Plett : Cela n'a rien d'hypothétique. Merci.

Le président : Merci, sénateur. Je suis persuadé que ces délibérations seront très intéressantes.

Senator Hubley: I want to touch on the educational aspect of the situation. I'm not making a statement as to whether or not it is proper. If we are putting a wild animal into a situation that is not conducive to its well-being, does that have educational value? I'm debating it; I'm not criticizing one way or the other.

I wanted to share with you that the Atlantic Veterinary College in Charlottetown does a lot of research. They treat large and small animals found on farms, but they use that as a reality in their educational programs. They have summer schools for children. Those children can go in and watch how animals are treated and how they get better and how some don't; that's life.

I'm trying to see now if that educational program has a realistic value to young people and has a more genuine approach to what an education should be as far as when we are dealing with animals of this size and nature.

I think we will be able to ask that question to some of our scientists, but have you seen or heard of examples where the centres that look after animals, and not the Aquariums as such, have a different educational program? We don't classify what they are doing as educational only because they are presenting an animal in an environment that we may not think is healthy to that animal.

Mr. Moore: That is an interesting question. As I mentioned earlier, the SeaWorld facility in California is redoing itself without keeping cetaceans in captivity. There are ways to educate people, whether it is by film, video, or in the wild.

When people think of cetaceans it seems to me it's all about this beautiful creature in the ocean. It is humpbacks doing flukes with their flippers. That is the imagery. That is what we are talking about. That doesn't happen. You have never seen a humpback do that in an Aquarium. They can't. It's not their habitat.

For those types of questions there will be marine biologists or educators who will be able to answer them better.

Senator Plett: Senator Moore, in your own province did you know there are swimming with whales programs where humans have the opportunity to intrusively enter natural habitats and approach cetaceans in the wild? Does it concern you that human beings are going into the waters in your province and swimming with the whales?

Mr. Moore: I'm not aware of that program being available.

Senator Plett: Would that concern you if you had known about it?

La sénatrice Hubley : J'aimerais traiter de l'aspect pédagogique de la situation. Je ne cherche pas à me prononcer sur le caractère adéquat ou non de la chose. Si nous plaçons un animal sauvage dans une situation qui ne favorise pas son bien-être, cela a-t-il une valeur pédagogique? Voilà ce dont je veux débattre; je ne me prononce pas d'un côté ou de l'autre.

Je tenais à vous informer que le Collège vétérinaire de l'Atlantique à Charlottetown réalise beaucoup de recherches. Le personnel y soigne de petits et grands animaux trouvés sur des fermes, mais il utilise cette réalité dans leurs programmes pédagogiques. Des stages d'été y sont offerts pour les enfants qui ont l'occasion de voir les soins prodigués aux animaux et de comprendre que certains animaux se rétablissent tandis que d'autres ne survivent pas; c'est la vie.

J'attends de voir si un tel programme pédagogique a une réelle valeur pour les jeunes et a une approche plus authentique par rapport à ce que devrait être l'éducation concernant des animaux de cette taille et de cette nature.

Je crois que nous pourrions aussi poser cette question à certains de nos scientifiques. Avez-vous vu ou entendu des exemples de centres qui prennent soin d'animaux — pas les aquariums proprement dits — et qui offrent un programme pédagogique différent? Nous ne qualifions pas ce qu'ils font comme de l'éducation tout simplement parce qu'ils présentent un animal dans un environnement que nous ne considérons peut-être pas comme sain pour lui.

M. Moore : C'est une question intéressante. Comme je l'ai mentionné plus tôt, SeaWorld en Californie se réinvente sans garder en captivité des cétacés. Il y a des moyens d'éduquer les gens; cela peut prendre la forme de films ou de vidéos ou se faire en milieu sauvage.

Lorsque les gens pensent aux cétacés, j'ai l'impression qu'ils s'imaginent toujours cette belle créature dans l'océan. Ce sont des baleines à bosse qui font de la houle avec leurs nageoires caudales et pectorales. C'est l'image que nous avons en tête. C'est ce dont nous parlons. Cela n'arrive pas. Il n'est jamais arrivé de voir une baleine à bosse le faire dans un aquarium. Elles ne peuvent pas le faire. Ce n'est pas leur habitat.

Les biologistes de la vie aquatique et les éducateurs seront mieux placés que moi pour répondre à ces types de questions.

Le sénateur Plett : Sénateur Moore, dans votre propre province, saviez-vous qu'il y a des programmes qui permettent à des humains de nager avec des baleines, d'entrer de manière intrusive dans leur habitat naturel et d'approcher des cétacés à l'état sauvage? Cela vous préoccupe-t-il que des humains s'en aillent dans l'eau pour nager avec des baleines dans votre province?

M. Moore : Je ne suis pas au courant qu'un tel programme est offert.

Le sénateur Plett : Cela vous aurait-il préoccupé si vous aviez été au courant de l'existence d'un tel programme?

Mr. Moore: No. Have you ever looked at the book, *Voices in the Ocean*?

Senator Plett: Senator Moore, you are the witness. You are supposed to answer the question, not ask a question.

Mr. Moore: No, read this book. It talks about swimming with the cetaceans. It is a mind-opener. I know that we have good whale watching in Nova Scotia on the Bay of Fundy, the Atlantic coast. We have it in Churchill, Manitoba. They advertise it in Nova Scotia newspapers to go up there.

Senator Plett: I support it there and in the Aquariums, though. That's the difference, I guess.

Senator Christmas: Thank you, Senator Moore, for bringing this issue before us. This is a brand new issue for me; I have never dealt with it before. As I am listening to the questions and to your testimony, I am trying to decide in my mind what are the criteria for judging this issue? A lot of the argument talks about the human need to research the species.

The other side of the question I am wrestling with is I wish it were possible to get the testimony of a cetacean. If we could talk to a cetacean and ask these questions, we would know for sure. There would be no need for asking scientists and witnesses.

It may be my Aboriginal upbringing, but we were always taught that animals are our brothers and sisters. They are living beings. They have their own spirits. They have their own families. They have their own language. When I think of it that way I see them as equals.

When I see it the other way I see them as objects, as things that we would have our will over: We would dictate how they would live and how they would be. When I think of them as objects then, yes, it makes sense that we should put them in pens and use them for research and education, but something tells me in my mind that is the wrong approach. We really have to see cetaceans as our equals, as living beings.

If I had an opportunity to ask a beluga I think I would ask them: What is best for your family? I would be very interested to find out what that answer would be. Obviously that is unanswerable.

Mr. Moore: I think I partially answered your thought in the example I gave of that juvenile humpback in the Bay of Fundy.

I was driving along one day this past summer listening to Dick Van Dyke, a TV star in the United States. He was out swimming, got beyond his depth and was in big trouble. A pod of porpoise came along, lifted him up and brought him into shore. They are talking to us. They are doing the right thing with us.

M. Moore : Non. Avez-vous déjà lu le livre *Voices in the Ocean*?

Le sénateur Plett : Sénateur Moore, vous êtes le témoin. Vous êtes censé répondre aux questions, pas en poser.

M. Moore : Non. Lisez ce livre. Il est question de nager avec des cétacés. C'est un livre révélateur. Je sais que nous avons de bonnes excursions pour l'observation des baleines en Nouvelle-Écosse dans la baie de Fundy sur la côte Atlantique. Nous en avons à Churchill, au Manitoba. Des publicités sont diffusées dans des journaux en Nouvelle-Écosse pour inciter les gens à venir y faire un tour.

Le sénateur Plett : Par contre, j'approuve cela dans la nature et dans les aquariums. Je présume que c'est la différence.

Le sénateur Christmas : Merci, sénateur Moore, de nous saisir de cet enjeu. C'est un tout nouvel enjeu pour moi; je n'en ai jamais traité avant. J'écoute les questions et votre témoignage, et j'essaie de déterminer, à mon avis, les critères pour me prononcer sur cet enjeu. Bon nombre d'arguments tournent autour de la nécessité pour les humains de mener des recherches sur les espèces.

L'aspect inverse me tracasse; j'aimerais pouvoir entendre le témoignage d'un cétacé. Si nous pouvions parler à un cétacé et lui poser des questions, nous en serions fixés. Nous n'aurions pas besoin de poser de questions à des scientifiques ou d'entendre de témoins.

Cela découle peut-être de mon éducation autochtone, mais nous nous sommes toujours fait dire que les animaux sont nos frères et nos sœurs. Ce sont des êtres vivants qui ont leur propre esprit, leur propre famille et leur propre langage. Lorsque je pense ainsi à la question, je les considère comme des égaux.

Lorsque j'examine l'enjeu de l'autre manière, je les vois comme des objets auxquels nous pouvons imposer notre volonté. Nous pouvons décider de leur manière de vivre et d'être. Lorsque je vois les cétacés comme des objets, c'est logique de les enfermer dans des enclos et de les utiliser à des fins de recherche et d'éducation, mais il y a quelque chose dans mon esprit qui me dit que ce n'est pas la bonne approche. Nous devons vraiment voir les cétacés comme nos égaux et comme des êtres vivants.

Si j'avais l'occasion de poser une question à un béluga, je crois que je lui demanderais ce qui est le mieux pour sa famille. Je serais très curieux d'entendre sa réponse. C'est évidemment impossible.

M. Moore : Je crois avoir partiellement répondu à votre réflexion dans l'exemple que j'ai donné au sujet de la jeune baleine à bosse dans la baie de Fundy.

L'été dernier, en conduisant, j'écoutais Dick Van Dyke, une vedette de la télévision aux États-Unis. Il nageait, mais il s'est aventuré trop loin; il était en difficulté. Un groupe de marsouins est apparu, l'a soulevé et l'a ramené jusqu'à la côte. Les animaux nous parlent. Ils font ce qu'il faut pour nous.

Senator Christmas: Senator Plett mentioned Aboriginal harvesting of whales. I would agree there is suffering involved in harvesting of animals, but in the Aboriginal culture harvesting was always done with respect and sometimes with tradition and ceremony.

Mr. Moore: Very much.

Senator Christmas: We would be grateful that the creature had given its life for the sustenance of our people. I understand harvesting involves suffering and unfortunately it also involves death.

In my mind, then, an animal giving itself for that reason is one thing, but to have an animal in confinement over an extended period of time for the only purpose of filling a human need for research and education doesn't seem to balance with the overall dignity and respect for the animal and its freedom.

I will leave those comments. I am struggling with the issue, and I am trying to find a way to weigh the different factors.

Mr. Moore: I appreciate your candid remarks. I thank you for that. It is not easy, senator. I know that.

The Chair: Thank you, Senator Christmas. You have echoed the feelings of many senators around the table.

Senator Gold: Please forgive me for arriving late and a double apology because I may be asking a question that was already asked and answered.

It's clear from the bill that the prohibition does not extend to someone who has custody or control for the purpose of providing a cetacean with assistance or care.

Mr. Moore: Yes.

Senator Gold: In Clearwater, Florida, there is a marine hospital that takes care of injured sea animals, including porpoises and dolphins. I visited it with my grandchildren last year. These are animals that are rescued, sometimes without a fin. The point is they are not able to return to the wild for various reasons that were explained to us at the time. They are there. They are assisted and cared for but they are not released back into the wild. The public is invited to visit this centre and to contribute funds, which keeps it going.

I'm not talking about the Vancouver Aquarium or Marineland, neither of which I have ever visited, but how do you see this bill and that exemption applying to a rescue facility such as I have described that is open to the public and depends on the public for maintaining its mission?

Le sénateur Christmas : Le sénateur Plett a parlé de la chasse à la baleine par les Autochtones. Je suis d'accord pour dire que cette activité fait souffrir les animaux, mais la chasse a toujours été faite dans la culture autochtone avec respect et parfois avec un brin de tradition et un certain cérémonial.

M. Moore : Exactement.

Le sénateur Christmas : Nous sommes reconnaissants que la créature ait donné sa vie pour assurer la subsistance de notre peuple. Je comprends que la chasse ne peut pas se faire sans infliger une certaine souffrance et malheureusement causer la mort d'un animal.

Dans mon esprit, un animal qui se rendrait pour cette raison est une chose, mais le fait de garder un animal en captivité pendant une longue période dans le seul but de servir les intérêts des humains en matière de recherche et d'éducation n'est pas en adéquation avec la dignité globale de l'animal, le respect que nous lui devons et son droit à la liberté.

Je vais m'arrêter là. Cette question me donne du fil à retordre, et j'essaie de jauger les différents aspects qui entrent en compte.

M. Moore : J'apprécie l'esprit candide de vos observations. Je vous en remercie. Ce n'est pas une question facile, monsieur le sénateur, et j'en suis conscient.

Le président : Merci, sénateur Christmas. Vous avez exprimé ce que ressentent une bonne partie des sénateurs ici présents.

Le sénateur Gold : Je vous prie de m'excuser de mon retard, mais aussi d'avoir posé une question qui avait déjà été posée et à laquelle on avait déjà répondu.

Selon le projet de loi, il est clair que l'interdiction ne s'applique pas à quelqu'un qui aurait la garde ou le contrôle d'un cétacé dans le but de lui fournir de l'aide ou des soins.

M. Moore : Oui, c'est exact.

Le sénateur Gold : À Clearwater, en Floride, il y a un hôpital spécial qui traite les animaux marins qui sont blessés, dont les marsouins et les dauphins. J'y suis allé l'an dernier avec mes petits-enfants. Il s'agit d'animaux qui ont été secourus, parfois en manque d'une nageoire. Le problème, c'est que, pour différentes raisons qu'on nous a expliquées, ces animaux ne peuvent pas retourner à la vie sauvage. Ils sont là. On les aide et l'on prend soin d'eux, mais ils ne sont pas relâchés dans leur habitat naturel. Le public est invité à visiter ce centre et à contribuer à son financement, et c'est ce qui permet au centre de rester ouvert.

Je ne parle pas d'un centre comme l'aquarium de Vancouver ou Marineland — deux endroits où je ne suis jamais allé —, mais j'aimerais savoir comment vous croyez que ce projet de loi et cette exception vont s'appliquer à un centre de secours comme celui que je viens de décrire, un centre ouvert au public et qui dépend du public pour poursuivre sa mission?

Mr. Moore: The bill does not call for the end of research or the end of holding rescued cetaceans in those facilities when they cannot be returned to the wild. The bill acknowledges that. It does not prohibit that.

Senator Gold: I hope not, but I am wondering whether the language is broad enough to extend to a situation where after the cetacean is cured or stitched up it remains there and it remains open to public viewing, though not in the way in which the SeaWorld shows have been organized.

In other words, would long-term care because the cetacean can't be released ever again into the wild be covered by your exemption as you see it?

Mr. Moore: Yes.

Senator Sinclair: I have listened to the questions and the answers and have read the material, including probably close to 1,000 emails that have come to me since somehow my name got connected to you, senator.

Mr. Moore: Those are the hazards.

Senator Sinclair: Yes, I understand that. The bottom line becomes the answer to these two questions: Does education of the public including young children in your view necessarily require captivity of healthy animals such as these?

Mr. Moore: I would say not.

Senator Sinclair: Can you explain that?

Mr. Moore: There are different ways of educating people, whether it's by film, by demonstration, by lecture or by taking these young people out into the wild to do whale-watching in the natural habitat. To me that is a lot more educational than looking at a creature that is not really moving like it naturally does and not doing the other things it naturally does but is sitting in this fish bowl and looking back at you. What is that? I find it depressing to think about it.

Senator Sinclair: Senator Plett pointed out that there are really only two institutions in Canada that will be affected by this legislation: Marineland and the Vancouver Aquarium.

Are you aware of any information, any research or any data that could assist the senators to come to a determination as to the extent to which those two institutions depend upon the captivity of sea whales for their income? Do you know?

Mr. Moore: No, I don't. It seems to me that Marineland is a breeding ground. Vancouver does the same thing. What is driving it? Vancouver is talking about bringing back two of its belugas from another facility. I don't know if they sold them or rented them, but they obviously bred them and transported them to another place. Now they are bringing them back.

M. Moore : Le projet de loi ne demande pas que l'on mette fin à la recherche ou que l'on cesse de garder des cétacés rescapés dans des endroits comme ceux-là lorsqu'ils ne peuvent pas être relâchés dans la nature. Le projet de loi reconnaît l'existence de cette dynamique. Il ne l'interdit pas.

Le sénateur Gold : J'espère que non. Je me demande toutefois si le libellé est suffisamment général pour englober une situation où l'on garderait sur place et à la vue du public un cétacé que l'on aurait guéri ou dont on aurait pansé les plaies, mais pas dans un contexte de spectacle comme ceux qu'organise SeaWorld.

En d'autres mots, l'exception comme vous la concevez s'appliquerait-elle aux soins à long terme que nécessiteront les animaux qui ne pourront plus jamais être remis dans leur état naturel?

M. Moore : Oui, l'exception s'appliquerait à cette situation.

Le sénateur Sinclair : J'ai écouté les questions et les réponses et j'ai lu la documentation, dont les quelque 1 000 courriels que j'ai reçus, probablement parce que mon nom a été associé au vôtre.

M. Moore : Ce sont les risques du métier.

Le sénateur Sinclair : Oui, je comprends cela. En fin de compte, la chose se résume à ces deux questions. Selon vous, l'éducation du public, y compris celle des jeunes enfants, nécessite-t-elle inévitablement la captivité d'animaux en santé comme ceux-là?

M. Moore : Je dirais que non.

Le sénateur Sinclair : Pouvez-vous vous expliquer?

M. Moore : Il y a différentes façons d'éduquer les gens. On peut leur montrer des films, procéder à des démonstrations, faire des exposés ou amener les jeunes voir les baleines dans leur habitat naturel. Pour moi, cela est beaucoup plus éducatif que de regarder une créature qui ne bouge pas et ne fait pas vraiment les choses comme elle le ferait en milieu naturel, un animal qui serait forcé de rester dans un bocal à poissons à regarder les visiteurs qui le regardent. Mais qu'est ceci? Je trouve la chose déprimante rien que d'y penser.

Le sénateur Sinclair : Le sénateur Plett a fait remarquer que cette loi ne touchera vraiment que deux établissements au Canada : Marineland et l'aquarium de Vancouver.

Êtes-vous au courant de renseignements, de travaux de recherche ou de données qui pourraient aider les sénateurs à se faire une idée de la mesure dans laquelle ces deux établissements dépendent de la captivité de baleines pour leurs recettes? Le savez-vous?

M. Moore : Non, je ne le sais pas. J'ai l'impression que Marineland est un lieu de reproduction. L'aquarium de Vancouver fait la même chose. Sur quoi s'appuie-t-il? L'aquarium envisage la possibilité de rapatrier deux de ses bélugas d'un autre établissement. Je ne sais pas s'il les avait vendus ou loués, mais, de toute évidence, les bélugas ont été croisés et on les a transportés à un autre endroit. Et maintenant, l'aquarium les rapatrie.

How is this happening? What is the commercial driver here? It is not education, I would suggest.

Senator Sinclair: Thank you.

The Chair: For the information of all committee members, we will have representatives from both institutions, the Vancouver Aquarium and Marineland, joining our hearings, and we have others that are feeding into that also.

Senator Munson: I'm glad Senator Sinclair asked that question. I just want to get a feel for word "education" and the idea of science and research. You wouldn't be opposed to the idea of quasi-public/private organizations having rescued animals in these "swimming pools," as you called them and having a non-public environment for scientific research where they can go about doing their work as opposed to having an economic driver for their work, which is paid admission to these things? In terms of the world of science this still is needed.

Would you be not opposed to those kinds of things happening, for example at Marineland or the Vancouver Aquarium? It is simply about their doing their proper work of science and research, and why should anyone pay money?

I ask that because Senator Christmas talked about adaptation and life with indigenous people. In the mid-nineties at CTV in your province of Nova Scotia I recall that I did a national news story called "A Whale of a Dog Story." It was in Chedabucto Bay in Guysborough County. I did a five- or six-minute thing where every day this fisherman would go out in the bay with his dog. This beluga whale got lost from his pod, obviously trying to make it to the St. Lawrence or whatever, and every day that dog and that whale nuzzled each other.

They said that was unheard of, that with a sea animal it would never happen. Yet it happened every day, and we went out and did that story. If you want to get an education that is a wonderful way for people to get their education. Take your children and go out and see exactly what is happening in the environment.

I have been thinking, in returning to this conversation, about the idea of whales in a confined space with research being done and being done properly and letting them live out their lives through this research because they can never go back to the environment I just talked about. Is that a helpful thought?

Mr. Moore: It sounds pretty balanced to me. I think the ultimate and the real solution would be the project of Dr. Lori Marino to have sea pen sanctuaries in a small cove or a bay that

Comment cela se déroule-t-il? Quelle est la motivation commerciale derrière cette démarche? Je n'ai pas l'impression que c'est une question d'éducation.

Le sénateur Sinclair : Merci.

Le président : Je signale à tous les membres du Comité que nous allons recevoir des représentants de ces deux établissements — l'aquarium de Vancouver et Marineland — ainsi que d'autres témoins qui viendront nous parler de cela.

Le sénateur Munson : Je suis content que le sénateur Sinclair ait posé cette question. Je voudrais simplement savoir de quoi l'on parle lorsque l'on parle d'« éducation » ainsi que de science et de recherche. Vous ne seriez pas contre l'idée que des organismes quasi publics, quasi privés récupèrent ces animaux de ces « piscines », comme vous les appelez, et d'avoir un environnement non public où ils pourraient faire de la recherche scientifique, plutôt que d'avoir une situation où les travaux auraient aussi une motivation économique, c'est-à-dire la possibilité de demander des frais d'entrée pour y assister? Dans l'optique de la science, cela reste nécessaire.

Ne seriez-vous pas opposé à ce que ce genre de choses se fasse, par exemple, à Marineland ou à l'aquarium de Vancouver? Est-ce qu'il ne s'agit pas simplement pour eux de faire leurs travaux scientifiques et de recherche de façon appropriée? Pourquoi devrait-on demander au public de payer?

Je pose la question parce que le sénateur Christmas a parlé de l'adaptation et de la vie avec les peuples autochtones. Au milieu des années 1990, à CTV, dans votre province de la Nouvelle-Écosse, j'ai réalisé un reportage national qui s'appelait « A Whale of a Dog Story » ou, si vous voulez, « une histoire de chien grosse comme une baleine ». L'histoire se déroulait dans la baie Chedabucto, dans le comté de Guysborough. J'ai fait un topo de cinq ou six minutes sur ce pêcheur qui, tous les jours, partait faire un tour sur la baie en compagnie de son chien. Or, il y avait là un béluga qui s'était égaré de son clan — de toute évidence, en essayant de rejoindre le Saint-Laurent ou quelque chose d'autre —, et tous les jours, lui et le chien se frottaient l'un à l'autre.

On a dit que c'était du jamais vu, que cela n'arriverait jamais avec une créature marine. Pourtant, cela se produisait jour après jour. Alors nous sommes allés sur place et nous avons fait ce reportage. Si votre but est d'éduquer les gens, voilà une façon formidable de le faire. Amenez vos enfants dans la nature pour qu'ils voient exactement comment les choses se passent en vrai.

Pour en revenir à notre conversation, j'ai réfléchi à cette idée d'avoir des baleines dans un espace confiné, et de la recherche qui pourrait être faite de façon appropriée et de la possibilité que l'on puisse leur permettre de vivre leur vie à travers ces recherches, attendu qu'elles ne pourront jamais retourner à l'environnement dont je viens de parler. Cette idée pourrait-elle vous servir?

M. Moore : C'est une idée qui me semble très sensée. Je crois que la vraie solution, la solution ultime, serait le projet de Mme Lori Marino, soit celui d'avoir des enclos marins dans des

you could curtain off and let the creatures live in the wild. If they are dependent upon humans for food, they could be fed and people could see them in the wild. It would be in a natural habitat at least.

The Chair: It will be an interesting study when we have “A Whale of a Dog Story” at our first meeting.

Senator Munson: I’m swamped by the ideas that are coming from the other senators here.

Senator Plett: Senator Moore, I may have misunderstood you so I want you to correct something. When Senator Hubley asked you a question I heard you say that SeaWorld does not use cetaceans anymore. What was the comment you made about SeaWorld? That obviously wasn’t correct.

Mr. Moore: It was that California passed a law similar to this law and SeaWorld supported it.

Senator Plett: But they still have cetaceans. They do not breed them.

Mr. Moore: It was a law to wind it up and to end it.

Senator Plett: But they still have them. I wasn’t sure what you said.

I want to agree with Senator Christmas when he suggested that these whales are giving themselves up, if you will, for food or whatever it is, and that they need to be killed and killing is sometimes brutal.

However, further to that, a beluga research program at the Vancouver Aquarium is the only marine science centre where Canada’s scientists may access beluga whales for research that requires the participation of research-trained animals. Shutting down this program means shutting down this science.

Are you in support, then, of ending scientific research needed to save endangered species?

Mr. Moore: Absolutely not. Senator, I repeat. My bill does not end research. It respects research. It encourages research, to look after rescued cetaceans, and to continue to do research on those that they may now have in their facilities.

What Vancouver said in its press release is not true, senator. The bill does not do that.

Senator Plett: Thank you.

ances ou des petites baies, des refuges qui pourraient être circonscrits et où les animaux marins pourraient vivre à l’état sauvage. S’ils en ont besoin, on pourrait les nourrir, et le public pourrait venir les voir évoluer dans leur environnement. Au moins, il s’agirait de leur habitat naturel.

Le président : Ce sera une étude intéressante lorsque nous aurons « une histoire de chien grosse comme une baleine » lors de notre première séance.

Le sénateur Munson : Je suis submergé par toutes les idées que les sénateurs formulent en ce moment.

Le sénateur Plett : Sénateur Moore, je vous ai peut-être mal compris, alors j’aimerais tirer quelque chose au clair avec vous. Lorsque vous avez répondu à la sénatrice Hubley, j’ai cru vous entendre dire que SeaWorld ne gardait plus de cétacés, mais de toute évidence, ce n’est pas ce que vous avez dit. Qu’avez-vous dit exactement?

M. Moore : J’ai dit que la Californie avait adopté une loi semblable à celle qui est proposée ici, et que SeaWorld l’avait appuyée.

Le sénateur Plett : Mais ils gardent toujours des cétacés. Ils ne les croisent pas.

M. Moore : La loi visait à mettre fin à cette pratique.

Le sénateur Plett : Mais ils en ont toujours. Je n’étais pas certain de ce que vous avez dit.

Je tiens à dire que je suis d’accord avec le sénateur Christmas lorsqu’il affirme que ces baleines se rendent, en quelque sorte, pour de la nourriture ou quelque autre raison. Or, elles doivent être tuées et la mise à mort est parfois brutale.

Toutefois, il faut aussi tenir compte du fait que l’aquarium de Vancouver est le seul centre marin où les scientifiques canadiens peuvent avoir accès à des bélugas aux fins de recherches nécessitant la participation d’animaux formés pour la recherche. Le fait de fermer le programme de recherche sur les bélugas de cet établissement signifiera la fin de la recherche scientifique dans ce domaine.

Dans cette optique, êtes-vous d’accord avec l’idée de mettre fin à la recherche scientifique nécessaire pour sauver les espèces menacées?

M. Moore : Absolument pas. Monsieur Plett, je le répète, mon projet de loi ne met pas fin à la recherche, il la respecte. Il encourage la recherche, il cherche à venir en aide aux cétacés qui ont été secourus et il cautionne la poursuite des recherches effectuées sur les spécimens qui sont déjà dans ces établissements.

Ce que Vancouver a dit dans son communiqué de presse n’est pas vrai, monsieur le sénateur. Le projet de loi ne cherche pas à tuer la recherche.

Le sénateur Plett : Merci.

Senator McInnis: While we have the senator before us, do we have any idea of how many cetaceans there are available for research? Has anyone documented this to your knowledge?

Mr. Moore: Do you mean how many are in captivity now?

Senator McInnis: Not just that, availability. They say haphazard.

Mr. Moore: Yes, I heard you say that. I don't know if research has been done on that.

Senator McInnis: We can ask that later. To your knowledge is any research done in the wild?

Mr. Moore: It's the ultimate place for it to happen.

Senator McInnis: I know that, but is there any now?

Mr. Moore: You would have to ask the scientists. I know there is. I know that Dr. Hal Whitehead at Dalhousie University, a marine biologist, has done considerable research totally in the wild. He will be coming before you. He will be very informative, senator. This has been his career.

The Chair: Unless somebody else has a question, I want to advise the committee, as we have touched on before, that most members have received a list of witnesses that are coming forward. Basically, steering approved the list we sent around with Max and Odette. We could try to do a couple of panels of like-minded individuals rather than meet everyone on an individual basis because we would be here forever. We believe we can fit the couple that has come forward this week into panels that we've already established.

I don't want to go beyond four in a panel. I want to keep it to three or four and try to have a theme to our meeting. If we're going to deal with Aquariums, for example, let's have people from both Aquariums at the table, and so on and so forth. We're open to suggestions, but that's the route we're planning on taking.

As I said, we received a couple of new names this week, but we feel they are in line with ones that we already had in place.

It has been a very interesting first meeting on this bill. I think it's going to be an interesting discussion over the next number of weeks. Certainly we look forward to hearing from Senator Moore. I'm sure every now and again you'll find time to send

Le sénateur McInnis : Profitons de la présence du sénateur parmi nous pour poser la question : combien y a-t-il de cétacés disponibles aux fins de recherche? Savez-vous si quelqu'un a déjà cherché à le savoir?

M. Moore : Vous voulez dire, combien y en a-t-il en captivité présentement?

Le sénateur McInnis : Pas seulement cela, car je parle de disponibilité. Les gens de l'aquarium ont dit qu'ils ne pouvaient pas compter sur une disponibilité laissée au hasard.

M. Moore : Oui, je vous ai entendu dire cela. Je ne sais pas si des recherches ont été faites à cet égard.

Le sénateur McInnis : Nous pourrions poser la question plus tard. Savez-vous si l'on fait de la recherche en milieu sauvage?

M. Moore : C'est le meilleur endroit pour en faire.

Le sénateur McInnis : Oui, je suis conscient de cela, mais je veux savoir s'il s'en fait à l'heure actuelle.

M. Moore : Il faudra poser la question aux scientifiques. Je sais qu'il s'en fait. Je sais que M. Hal Whitehead, un biologiste de la vie marine de l'Université Dalhousie, a fait beaucoup de recherche en milieu sauvage. Il va comparaître ici même. Il pourra vous donner une tonne de renseignements. C'est l'essentiel de sa carrière.

Le président : À moins que quelqu'un ait d'autres questions, je veux informer le Comité — comme nous l'avons déjà dit — que la plupart des membres ont reçu une liste des témoins que nous allons entendre. Essentiellement, la direction a approuvé la liste que nous avons fait circuler par l'intermédiaire de Max et d'Odette. Nous pourrions essayer d'organiser quelques groupes d'experts partageant à peu près le même point de vue plutôt que de rencontrer chacun individuellement, sinon nous n'aurons jamais terminé. Nous croyons que nous pourrions inclure les deux noms reçus cette semaine dans l'un des groupes d'experts que nous avons déjà établis.

Je ne veux pas avoir plus de quatre experts par groupe. Je veux garder ce nombre à trois ou quatre, et essayer de donner des thèmes à ces séances. Par exemple, si nous voulons nous pencher sur la question des aquariums, efforçons-nous de recevoir des représentants des deux aquariums à la table, et ainsi de suite. Nous sommes ouverts aux propositions, mais c'est effectivement ce que nous projetons de faire.

Comme je l'ai dit, nous avons reçu deux nouveaux noms cette semaine, mais nous croyons que ces personnes appartiennent à des domaines qui s'accordent bien avec ceux des personnes que nous avons déjà.

La séance qui se termine a été une première séance très intéressante à propos de ce projet de loi. Je pense que nos échanges des quelques prochaines semaines seront des plus intéressants. Nous avons évidemment bien hâte d'entendre ce

along your five cents worth, if necessary. We reserve the right, sir, to call you back if we have to.

With that, I will adjourn the meeting.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, March 2, 2017

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins), met this day at 8:32 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. My name is Fabian Manning. I'm a senator from Newfoundland and Labrador and I'm chair of this committee.

Before I begin to hear from our witnesses this morning, I would like to ask the members of the committee if they would introduce themselves. Then we'll go through our witnesses.

Senator Watt: Charlie Watt, Nunavik.

Senator Sinclair: Murray Sinclair, Manitoba.

[*Translation*]

Senator Forest: Éric Forest from Quebec, Gulf region.

[*English*]

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, Prince Edward Island.

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, Ontario.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator Plett: Don Plett, from Manitoba.

Senator Gold: Marc Gold, Quebec.

Senator McInnis: Tom McInnis, Nova Scotia.

The Chair: The committee is continuing its examination of Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins).

We are pleased, this morning, to welcome representatives from the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Justice Canada. I would ask if they would introduce themselves first, please.

que le sénateur Moore aura à nous dire à ce sujet. Je suis convaincu qu'en cours de route, vous allez trouver le temps de nous faire part de vos opinions, si besoin est. Nous nous réservons le droit, sénateur, de vous convoquer de nouveau si nous avons à le faire.

Sur ce, la séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 2 mars 2017

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans, auquel a été renvoyé le projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins), se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je suis Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et président du Comité.

Avant de laisser la parole à nos témoins, j'inviterais les membres du comité à se présenter.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

Le sénateur Sinclair : Murray Sinclair, du Manitoba.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Sénateur Éric Forest, du Québec, région du golfe.

[*Traduction*]

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Plett : Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Gold : Marc Gold, du Québec.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

Le président : Le comité poursuit son étude du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins).

Nous sommes ravis, ce matin, d'accueillir des représentants du ministère des Pêches et des Océans et du ministère de la Justice Canada. Avant d'aller plus loin, je vais leur demander de se présenter.

Arran McPherson, Director General, Ecosystem Science Directorate, Fisheries and Oceans Canada: Arran McPherson, Director General of Ecosystem Science, Fisheries and Oceans.

Sylvie Lapointe, A/Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: Sylvie Lapointe, Acting Assistant Deputy Minister, Fisheries Management, DFO.

Adam Burns, A/Director General, Fisheries Resource Management, Fisheries and Oceans Canada: Adam Burns, Acting Director General, Fisheries Resource Management, DFO.

Joanne Klineberg, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: Joanne Klineberg, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice.

The Chair: I thank our witnesses for taking the time to be here this morning. My understanding is that we have some opening remarks from Ms. Lapointe. Then we will field questions from our senators.

Ms. Lapointe: Thank you and good morning. I am pleased to be here on behalf of the Department of Fisheries and Oceans and the Canadian Coast Guard. The oversight of issues relating to the management of oceans, aquatic resources and fisheries, aquatic life and ecosystems provided by the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans is invaluable to the department.

First, let me begin by outlining some of the department's roles and responsibilities with respect to cetaceans. Fisheries and Oceans Canada has the lead federal role in managing Canada's fisheries, including whales, dolphins and porpoises. Canada's three oceans are home to 60 whale populations, including the killer whale, which is actually part of the dolphin family. Pursuant to the Species at Risk Act, 18 cetacean populations are currently listed as either endangered, threatened or a special concern species.

The department manages all marine mammal resource use activities under the authority of the Fisheries Act and through the issuance of licences. We also participate in environmental assessments and undertake regulatory reviews of development projects affecting cetaceans under the Fisheries Act and the Species at Risk Act. For example, we have the responsibility of managing development projects that can create underwater noise or other stressors which could impact cetaceans. Should there be impacts to whales, dolphins or porpoises, we work with project proponents to identify measures to mitigate or offset impacts to these cetaceans and to ensure implementation of these measures.

Arran McPherson, directrice générale, Direction des sciences des écosystèmes, Pêches et Océans Canada : Arran McPherson, directrice générale de la Direction des sciences des écosystèmes de Pêches et Océans Canada.

Sylvie Lapointe, sous-ministre adjointe intérimaire, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada : Sylvie Lapointe, sous-ministre adjointe intérimaire, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada.

Adam Burns, directeur général intérimaire, Gestion des ressources halieutiques, Pêches et Océans Canada : Adam Burns, directeur général intérimaire, Gestion des ressources halieutiques, Pêches et Océans Canada.

Joanne Klineberg, avocate-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice Canada : Joanne Klineberg, avocate-conseil, Section de la politique en matière du droit pénal, ministère de la Justice.

Le président : Je remercie les témoins d'avoir pris le temps de venir comparaître ici ce matin. Je crois comprendre que Mme Lapointe a une déclaration liminaire à prononcer. Une fois la déclaration terminée, nous répondrons aux questions des sénateurs.

Mme Lapointe : Merci et bonjour. Je suis heureuse d'être ici au nom du ministère des Pêches et des Océans et de la Garde côtière canadienne. La supervision exercée par le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans au sujet des enjeux relatifs à la gestion des océans, des ressources aquatiques et des pêches, de la vie aquatique et des écosystèmes marins est d'une valeur inestimable pour notre ministère.

Tout d'abord, permettez-moi de vous brosser un portrait sommaire des rôles et responsabilités de notre ministère en ce qui concerne les cétacés. À l'échelon fédéral, Pêches et Océans Canada est le principal responsable de la gestion des pêches au pays, et son champ d'action comprend les baleines, les dauphins et les marsouins. Les trois océans du Canada offrent un milieu de vie à 60 espèces de baleines, y compris des épaulards — qui, en fait, font partie de la famille des dauphins. Aux termes de la Loi sur les espèces en péril, 18 espèces de cétacés sont présentement désignées comme espèce en péril, espèce menacée ou espèce préoccupante.

Grâce à l'autorité que lui confère la Loi sur les pêches et au pouvoir qu'il a de délivrer des permis, le ministère gère toutes les activités relatives à l'utilisation de la ressource que constituent les mammifères marins. Nous participons également à la réalisation d'évaluations environnementales et nous soumettons les projets de développement susceptibles d'avoir une incidence sur les cétacés à des examens réglementaires en vertu de la Loi sur les pêches et de la Loi sur les espèces en péril. Par exemple, nous avons la responsabilité de gérer les projets de développement susceptibles de produire du bruit sous l'eau ou d'autres facteurs de stress qui pourraient nuire aux cétacés. Lorsqu'il y a risque d'incidence sur les baleines, les dauphins ou les marsouins, nous travaillons avec les promoteurs du projet pour trouver des moyens d'atténuer ou de compenser ces effets sur les cétacés, et pour veiller à ce que ces mesures soient mises en œuvre.

Fisheries and Oceans is also responsible for assisting marine mammals in distress. In collaboration with conservation groups and non-governmental organizations, the department supports marine mammal incident response networks in all regions under the umbrella of the Marine Mammal Response Program. With our partners we track and respond to whale entanglements, strandings, ship strikes and contaminated animals from events such as an oil spill. DFO fishery officers play an important role in assisting our network partners in carrying out this often dangerous activity.

Under the recently announced Oceans Protection Plan, the government has committed to launching an immediate science-based review of the effectiveness of current management and recovery actions underway for the southern resident killer whale, the North Atlantic right whale and the St. Lawrence beluga. The review will be completed by summer 2017 and will seek to identify areas for immediate improvement in recovery efforts and priorities for new or enhanced action efforts.

Whales are also important culturally to a number of Aboriginal groups and as a food source for many Inuit communities in Canada's North. The wildlife harvesting rights of Inuit under various land claims agreements include the right to harvest whales in accordance with the respective agreements. The wildlife harvesting rights of the Inuit under these agreements are protected by section 35 of the Constitution Act.

Whale harvesting in Canada is limited to Aboriginal subsistence needs but does include the ability of members of some Aboriginal groups to sell products, for example narwhal tusks, from whales that are legally harvested. On average, 500 narwhal, 800 beluga and 3 bowhead whales are harvested on an annual basis in the Canadian Arctic. Our scientists work closely with indigenous groups to incorporate the traditional knowledge into the assessments of these northern whale species.

That is a brief snapshot of my department's roles and responsibilities with respect to cetaceans. Now I'd like to talk specifically about Bill S-203. Let me begin with a very brief review of the bill.

[Translation]

The purpose of Bill S-203, An Act to amend the Criminal Code and other Acts (ending the captivity of whales and dolphins), introduced by Senator Moore, is to phase out the keeping of

Pêches et Océans a aussi la responsabilité de secourir les mammifères marins en détresse. En collaboration avec des groupes de conservation et des organismes non gouvernementaux, le ministère soutient des réseaux d'intervention auprès des mammifères marins dans toutes les régions maritimes du Canada sous les auspices du Programme d'intervention auprès des mammifères marins. Avec nos partenaires, nous faisons le suivi des cas d'enchevêtrement, d'échouage, de collision avec des navires et de contamination — à la suite d'incidents comme des déversements pétroliers — de mammifères marins. Les agents des pêches du ministère jouent un rôle important pour aider nos partenaires des réseaux à mener à bien ces activités souvent dangereuses.

Aux termes du Plan de protection des océans annoncé récemment, le gouvernement s'est engagé à lancer sans tarder un examen fondé sur des données scientifiques portant sur l'efficacité des mesures de gestion et de rétablissement actuelles en ce qui concerne les épaulards résidents du sud, les baleines franches de l'Atlantique Nord et les bélugas du Saint-Laurent. L'examen, qui devrait être terminé d'ici l'été prochain, permettra de déterminer les aspects qui exigent des améliorations immédiates en ce qui a trait aux efforts de rétablissement ainsi que les priorités relatives aux nouvelles mesures à prendre ou aux efforts devant être intensifiés.

Les baleines sont aussi importantes sur le plan culturel pour un certain nombre de groupes autochtones et elles constituent une ressource alimentaire pour beaucoup de collectivités inuites du Nord. Les droits qui permettent aux Inuits d'exploiter les ressources fauniques et qui sont enchâssés dans divers accords sur les revendications territoriales comprennent le droit de chasser la baleine. Les droits des Inuits d'exploiter les ressources fauniques aux termes de ces accords sont protégés par l'article 35 de la Loi constitutionnelle.

L'exploitation de la baleine au Canada est confinée aux besoins de subsistance des Autochtones, mais les dispositions en la matière permettent aux membres de certains groupes autochtones de vendre des produits résultant de cette exploitation, comme des défenses de narval, pour peu que cette exploitation soit conforme à la loi. Dans l'Arctique canadien, on pêche en moyenne 500 narvals, 800 bélugas et 3 baleines boréales par année. Nos scientifiques travaillent en étroite collaboration avec les groupes amérindiens afin d'intégrer les connaissances traditionnelles aux évaluations concernant ces espèces de baleine.

Voilà un portrait sommaire des rôles et responsabilités de mon ministère en ce qui concerne les cétacés. Maintenant, j'aimerais parler plus précisément du projet de loi S-203. Permettez-moi d'en faire d'abord une description très succincte.

[Français]

L'objectif du projet de loi S-203, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois (fin de la captivité des baleines et des dauphins), présenté par le sénateur Moore, est de mettre fin

cetaceans in captivity in Canada, with an exception for the rescue and rehabilitation of injured animals.

As you know, Bill S-203 would amend the Criminal Code by adding a new provision after section 445.1. It would also amend section 28 of the Fisheries Act and section 7 of the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act, or WAPPRIITA.

[English]

The acts identified for amendment by the bill already have mechanisms in place to partially achieve the intent of the bill. For example, under the Fisheries Act it is possible to restrict the wild capture of cetaceans. Pursuant to the Criminal Code there are laws in place to protect individual cetaceans from being caused unnecessary pain, suffering or injury. In addition, WAPPRIITA provides for some restrictions on the trade in cetaceans for conservation purposes.

[Translation]

Fisheries and Oceans Canada and the Canadian Coast Guard have a mandate to ensure the conservation and protection of cetaceans in Canada. I will first discuss considerations around the bill's impact on enforcement of the Fisheries Act and the repercussions for other departmental activities.

Administration and enforcement of the Criminal Code is the responsibility of the Honourable Jody Wilson-Raybould, Minister of Justice and Attorney General of Canada, and administration and enforcement of WAPPRIITA is the responsibility of the Honourable Catherine McKenna, Minister of the Environment and Climate Change.

[English]

The department has existing federal mechanisms for cetaceans to restrict their live capture. For example, under the Fisheries Act a licence can be issued to authorize the capture of cetaceans for experimental, scientific, educational, aquatic invasive species control, or public display purposes if the activity is in keeping with the proper management and control of fisheries. However, I would note that Fisheries and Oceans Canada has not issued a licence authorizing the capture of a cetacean for public display purposes since the early 1990s. Moreover, in 1992, the department announced a ban on the capture of live belugas for export to aquaria outside of Canada.

graduellement à la captivité des cétacés au Canada en intégrant des exceptions relatives au sauvetage et à la réadaptation de ces animaux.

Comme vous le savez, s'il est adopté, le projet de loi S-203 nécessitera des modifications au Code criminel par l'ajout d'un nouvel article après l'article 445.1. Il modifiera aussi l'article 28 de la Loi sur les pêches et l'article 7 de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (LPEAVSRCII).

[Traduction]

Les lois que le projet de loi est censé modifier ont déjà des mécanismes pour porter l'intention du projet de loi, du moins, en partie. Par exemple, aux termes de la Loi sur les pêches, il est possible de limiter la pêche sauvage des cétacés. En vertu du Code criminel, il existe des lois pour protéger les cétacés et empêcher qu'on leur fasse mal, ou qu'on leur inflige des souffrances ou des blessures indues. De plus, la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, la WAPPRIITA, contient certaines dispositions pour restreindre le commerce des cétacés à des fins de conservation.

[Français]

Pêches et Océans Canada et la Garde côtière canadienne ont pour mandat d'assurer la conservation et la protection des cétacés du Canada. Je commencerai par présenter des considérations qui sont liées à l'incidence du projet de loi sur le contrôle d'application de la Loi sur les pêches et aux autres repercussions sur les activités du ministère.

L'exécution et le contrôle d'application du Code criminel relèvent de l'honorable Jody Wilson-Raybould, ministre de la Justice et procureure générale du Canada, et l'exécution et le contrôle d'application de la LPEAVSRCII relèvent de l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

[Traduction]

Le ministère dispose de mécanismes fédéraux qui lui permettent de limiter la capture des cétacés. Par exemple, la Loi sur les pêches prévoit qu'un permis peut être délivré pour permettre la capture de cétacés à des fins expérimentales, scientifiques ou éducationnelles, ou aux fins de contrôle des espèces aquatiques envahissantes suivantes ou d'exposition publique, pourvu que cette activité soit conforme à la gestion et au contrôle appropriés des pêches. Je dois cependant souligner que Pêches et Océans Canada n'a délivré aucun permis de capture de cétacé aux fins d'exposition publique depuis le début des années 1990. Qui plus est, en 1992, le ministère a annoncé l'interdiction de capturer des bélugas vivants dans le but de les envoyer dans des aquariums situés à l'extérieur du pays.

[Translation]

The department does not issue licences authorizing the capture of live cetaceans except for scientific research or rehabilitation purposes. Over the past 10 years, a licence has been issued for the rehabilitation of a cetacean only once, to help a live newborn false killer whale who was stranded. The department worked with the Vancouver Aquarium to rescue the animal.

[English]

If after treatment a rehabilitated animal is deemed non-releasable, researchers study them to gain information that provides a better understanding of their species. There is no cetacean rehabilitation facility on the eastern or northern coasts of Canada. In these cases a qualified professional is consulted to determine the most appropriate course of action to take. This often results in humane euthanasia of animals.

[Translation]

When a captive animal can be returned to the wild, the department is responsible for issuing a licence authorizing the release. Such a licence is not issued until a qualified professional has examined the animal and determined that it can survive in the wild and is not carrying any pathogens that could be harmful to populations in the wild.

[English]

You may wish to consider the impacts of the proposed changes in Bill S-203 on the current provisions of section 15(c) of the Marine Mammal Regulations that authorizes the minister to issue a marine mammal transportation licence for any marine mammal or marine mammal parts including live cetaceans to be used for scientific, experimental, educational or public display purposes if this entailed keeping the cetacean in captivity. The proposed amendments could impair cetacean research and rehabilitation activities.

Canada is a party to the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora. To implement its obligations under CITES Canada enacted WAPPRIITA, the purpose of which includes the protection of certain species of animals and plants by, among other things, restricting trade in species in order to reduce risks to their surviving. The Minister of Environment and Climate Change Canada is responsible for the administration of CITES and WAPPRIITA. CITES and WAPPRIITA already provide for certain restrictions on the trade in all cetaceans for conservation purposes.

[Français]

Le ministère ne délivre des permis que pour la capture de cétacés vivants à des fins de recherches scientifiques ou de réadaptation. Au cours des 10 dernières années, un seul permis a été délivré pour la réadaptation d'un cétacé, à la suite de l'échouage d'un faux-orque nouveau-né vivant. Le ministère a travaillé avec l'aquarium de Vancouver afin de secourir l'animal.

[Traduction]

Si, aux termes d'un traitement, un animal est jugé inapte à une remise en milieu sauvage, les chercheurs en profitent pour l'étudier afin d'approfondir nos connaissances au sujet de l'espèce. Or, il n'y a pas de centre de réadaptation pour cétacés dans l'Est ou le Nord du Canada. Lorsque de tels cas se présentent, on consulte un professionnel dûment qualifié pour déterminer ce qu'il convient de faire. Il n'est pas rare que la solution retenue soit de procéder à l'euthanasie sans cruauté de l'animal.

[Français]

Lorsqu'il est possible de relâcher un animal captif, le ministère est chargé de délivrer un permis de remise en liberté. Un tel permis n'est délivré que si l'on juge, après examen par un professionnel qualifié, que l'animal pourra survivre dans la nature et qu'il ne transmet aucun agent pathogène qui pourrait nuire aux populations sauvages.

[Traduction]

Vous auriez peut-être intérêt à considérer les répercussions que les modifications proposées par le projet de loi S-203 pourraient avoir sur les dispositions actuelles du paragraphe 15c) du Règlement sur les mammifères marins, lequel paragraphe permet au ministre de délivrer un permis de transport de mammifères marins pour tout mammifère marin ou toute partie de mammifère marin devant servir à des fins expérimentales, scientifiques, éducatives ou pour exposition au public, attendu que cela signifierait qu'il faille garder le cétacé en captivité. Les modifications proposées pourraient nuire à la recherche sur les cétacés et aux activités de réadaptation.

Le Canada est signataire de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la CITES. Pour s'acquitter de ses obligations aux termes de cette convention, le Canada a adopté la WAPPRIITA, laquelle vise entre autres à protéger certaines espèces animales et végétales en limitant le commerce qui pourrait mettre leur survie en péril. Le ministre d'Environnement et de Changement climatique Canada est chargé d'administrer la CITES et la WAPPRIITA. Or, la CITES et la WAPPRIITA fournissent déjà certaines restrictions concernant le commerce de cétacés aux fins de conservation.

[Translation]

The species listed in Appendices I and II of CITES are controlled through an import/export permit system. Permits are issued only when certain requirements are met; in particular, the import/export must not be detrimental to the survival of the species. Environment and Climate Change Canada works closely with the department to ensure that the international trade of cetaceans is not detrimental to their survival in the wild.

[English]

In addition, I would like to make some observations related to the proposed changes to WAPPRIITA from a departmental perspective. You may wish to consider whether the proposed amendments to WAPPRIITA could prevent researchers in Canada from importing and exporting cetacean samples such as tissue and DNA, which would significantly affect their ability to conduct scientific research related to reproductive health, genetics and productivity assessments, and to track diseases. Ultimately, this might impact the government's ability to make informed cetacean management decisions based on the best available science.

[Translation]

In addition, the changes could have repercussions for indigenous communities in the North who rely on the international export of cetacean products, such as narwhal tusks, as a source of revenue to help secure their livelihood. The inability to export narwhal tusks would lead to approximately \$400,000 in lost revenue a year.

[English]

There are presently two aquaria in Canada that the department is aware of that hold cetaceans in captivity: the Vancouver Aquarium in British Columbia and Marineland in Ontario. Both aquaria are members of Canada's Accredited Zoos and Aquariums which has that comprehensive accreditation program and code of professional ethics establishing high standards of animal care.

Currently there is one orca whale, commonly known as killer whale, on display at Marineland and approximately 50 captive beluga whales and dolphins split between that facility and the Vancouver Aquarium. The animals presently held in these aquaria would be exempted from the ban under Bill S-203.

Presently these aquaria can obtain cetaceans for public display through the private purchase or loan of an animal from another country. As mentioned previously, imports and exports of cetaceans are governed by CITES and WAPPRIITA. However,

[Français]

Les espèces inscrites à la liste de l'annexe I et de l'annexe II de la CITES font l'objet d'un contrôle par l'intermédiaire d'un système de permis d'exportation et d'importation qui ne peuvent être délivrés que si certaines conditions préalables sont remplies, notamment si le commerce n'est pas néfaste à la survie de l'animal. Environnement et Changement climatique Canada travaille en étroite collaboration avec le ministère pour veiller à ce que le commerce international de cétacés ne nuise pas à leur survie dans la nature.

[Traduction]

J'aimerais également formuler certaines observations du point de vue de notre ministère en ce qui concerne les modifications que l'on se propose d'apporter à la WAPPRIITA. Vous auriez peut-être intérêt à évaluer si ces propositions de modifications empêcheraient les chercheurs du Canada d'importer ou d'exporter des « échantillons » de cétacés, comme des tissus ou de l'ADN, ce qui pourrait nuire considérablement à leur capacité de faire de la recherche en santé génésique et en génétique, de réaliser des évaluations de productivité et de faire le suivi des maladies. Ultimement, ces modifications pourraient avoir une incidence sur la capacité du gouvernement de prendre des décisions éclairées sur la gestion des cétacés en s'appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles.

[Français]

Par ailleurs, il y aurait des répercussions sur certaines collectivités autochtones du Nord pour qui l'exportation internationale des produits des cétacés, comme les défenses de narval, constitue une source de revenu qui contribue à leur subsistance. L'incapacité d'exporter des défenses de narval entraînerait des pertes économiques d'environ 400 000 \$ par année.

[Traduction]

D'après ce que nous savons, il y a présentement deux aquariums au Canada qui gardent des cétacés en captivité : l'aquarium de Vancouver, en Colombie-Britannique, et Marineland, en Ontario. Les deux établissements sont membres de l'organisme Aquariums et zoos accrédités du Canada. Cet organisme a un programme d'accréditation complet et un code d'éthique professionnel qui fixe des normes rigoureuses quant aux soins des animaux.

Présentement, Marineland garde un épaulard aux fins d'exposition publique, et l'on compte environ 50 individus en captivité — des bélugas et des dauphins —, répartis entre Marineland et l'aquarium de Vancouver. Tous les animaux présentement gardés dans ces établissements seraient exemptés de l'interdiction prévue dans le projet de loi S-203.

À l'heure actuelle, ces aquariums peuvent se procurer des cétacés par l'intermédiaire d'achats privés ou d'emprunts faits dans un autre pays. Comme je l'ai dit, les importations et les exportations de cétacés sont régies par la CITES et la

while all cetaceans are regulated, not all species of cetaceans are listed within an appendix of CITES that restricts their import or export, beluga whales and orcas being two of the species not included.

[Translation]

In 1996, the Vancouver Aquarium announced that it would no longer capture cetaceans from the wild for display and would care only for cetaceans who had been captured prior to 1996, born in an Aquarium, or rescued in the wild and deemed non-releasable after rehabilitation. As I mentioned earlier, the Vancouver Aquarium works with the department to care for injured animals and provides rehabilitation when a qualified veterinarian has deemed rehabilitation possible.

[English]

Overarching responsibility for the protection of animals is a complex matter of shared federal, provincial and territorial jurisdiction and the subject of numerous laws and regulations. For example, the provinces and territories have primary responsibility for protecting the welfare of animals held in captivity. Provincial and territorial legislative regimes in this area continue to evolve. In 2015, the Province of Ontario banned the buying, selling or breeding of orca whales. In addition, the province's amendment to the Ontario Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act increased protection of other marine animals held in captivity.

In closing, I would like to mention that the government is still considering its position with respect to this bill to ensure there are no unintended consequences if it were to be adopted.

Thank you for inviting us. We look forward to answering any questions you may have.

The Chair: Thank you, Ms. Lapointe. There is a great amount of information here. I am sure we will have some interesting questions from our senators. As always, we will begin with our deputy chair, Senator Hubley.

Senator Hubley: Thank you again for your presentation.

You mentioned that you issue licences for the rescue of a stressed cetacean. You also issue a permit for its release. Do we know the percentage of rescued cetaceans that have been released?

Mr. Burns: With respect to cetaceans specifically, in the last 10 years we have issued a licence for the capture of one pseudo orca, a false killer whale, which was taken to the Vancouver Aquarium for rehabilitation and is still there. In the last 10 years

WAPPRIITA. Cependant, bien que tous les cétacés soient visés par la réglementation, toutes les espèces de cétacés ne figurent pas nécessairement sur la liste de l'annexe de la CITES qui en limite les importations et les exportations. Le béluga et l'épaulard sont deux des espèces qui ne sont pas sur cette liste.

[Français]

En 1996, l'aquarium de Vancouver a annoncé qu'il ne capturerait plus de cétacés sauvages à des fins d'exposition et qu'il ne prendrait soin que des cétacés qui avaient été capturés avant 1996, qui sont nés à l'aquarium ou qui ont été sauvés dans la nature et réadaptés, mais dont la remise en liberté avait été jugée impossible. Comme je l'ai mentionné plus tôt, l'aquarium de Vancouver travaille avec le ministère pour soigner les animaux blessés et offre une possibilité de réadaptation si un vétérinaire qualifié juge que cela est possible.

[Traduction]

En ce qui concerne la protection des animaux, la responsabilité globale est une question complexe où se mêlent les compétences fédérales, provinciales et territoriales. En outre, cette responsabilité est assujettie à de nombreuses lois et à de nombreux règlements. Par exemple, c'est aux provinces et aux territoires qu'incombe la responsabilité première d'assurer le bien-être des animaux en captivité. Dans ce domaine, les régimes législatifs provinciaux et territoriaux continuent de se transformer. En 2015, l'Ontario a banni l'achat, la vente ou l'élevage des épaulards. La province a également apporté des modifications à sa Loi sur la Société de protection des animaux afin d'améliorer la protection d'autres animaux marins gardés en captivité.

En terminant, je tiens à mentionner que le gouvernement n'a pas encore fini d'évaluer sa position en ce qui concerne ce projet de loi, car il veut s'assurer que son adoption n'aura pas de conséquences imprévues.

Merci de nous avoir invités. Nous serons heureux de répondre à toutes vos questions.

Le président : Merci, madame Lapointe. Vous nous avez donné beaucoup d'information. Je suis convaincu que les sénateurs ont des questions très intéressantes à poser. Comme toujours, nous allons commencer par notre vice-présidente, la sénatrice Hubley.

La sénatrice Hubley : Merci encore de votre exposé.

Vous avez dit que vous délivrez des permis pour le sauvetage de cétacés en difficulté. Vous délivrez également des permis pour leur remise en liberté. Connait-on le pourcentage de cétacés secourus qui ont été remis en liberté?

M. Burns : En ce qui concerne les cétacés, au cours des 10 dernières années, nous avons délivré un permis pour la capture d'un « faux » épaulard. L'animal a été amené à l'aquarium de Vancouver aux fins de réadaptation et il y est toujours. Au cours

we issued one licence for the capture of a cetacean for its rehabilitation outside of the site of its stranding. We have not issued a licence yet for its release as it is still there.

Senator Hubley: That doesn't seem like very many. Am I wrong in assuming that one licence for one whale in 10 years is not a lot? Are there other whales brought in from other means that you would not know about?

Mr. Burns: Not that I am aware of. Certainly there are other marine mammal rescue activities associated with cetaceans that would occur at site, for example, a stranded whale, an ice-entrapped whale and those sorts of things where the department would be engaged with its partners in that marine mammal rescue in terms of the number of animals that actually have to be taken from the site of the incident to a rehabilitation centre.

Senator Hubley: If the rescue capacity were increased, for instance if additional resources were invested in the Marine Mammal Rescue Centre at the Vancouver Marine Aquarium, would it increase the number of successful rescues across the country?

Mr. Burns: I don't know if I can answer that directly. There have not been any cetacean incidents that I am aware of where the department has not issued a licence for its live capture and transportation somewhere else because of capacity at the Vancouver Aquarium.

Senator Hubley: We have heard about the need for the scientific experiments to continue. If there were more rescues, could we also see an increase in the number of unreleasable whales available for research at facilities such as the Vancouver Aquarium?

Mr. Burns: Again I'd say I am only aware of the one incident with cetaceans where a licence was required in order for its rehabilitation. In all of the other instances either the animal was deemed appropriately euthanized at site or was able to be freed, as it were, from its stranding or its ice entrapment.

Senator Hubley: One licence, and there has been no permit for that animal's release at yet. There have been no permits issued, either.

Mr. Burns: No live release for cetaceans for rehabilitation.

Senator McInnis: I may have missed this but I want to get it into my head. I'm not contemplating starting an Aquarium in Halifax, Nova Scotia. However, if I were, what is the process? Where does the province come in? Where does the Department of Fisheries and Oceans come in with respect to licensing? If I am successful in getting such an operation in place, who does the routine inspections?

des 10 dernières années, nous avons délivré un permis pour la capture d'un cétacé aux fins de réadaptation à l'extérieur du site où il avait échoué. Nous n'avons pas encore délivré de permis pour sa remise en liberté et il est toujours là-bas.

La sénatrice Hubley : Cela n'est vraiment pas beaucoup. Ai-je tort de penser qu'un permis pour une baleine, en 10 ans, ce n'est pas beaucoup? Se peut-il que des baleines aient été amenées par d'autres moyens sans que vous le sachiez?

Mr. Burns : Non, pas à ce que je sache. Bien entendu, il y a d'autres activités de sauvetage de mammifères marins ayant un lien avec des cétacés. Par exemple, on voudra sans doute secourir une baleine échouée, ou une baleine prise dans les glaces ou quelque chose du genre, des situations où le ministère interviendra avec ses partenaires pour déplacer les animaux concernés du site de l'incident et les acheminer au centre de réadaptation.

La sénatrice Hubley : Si les capacités de sauvetage étaient augmentées, par exemple, si des ressources additionnelles étaient investies dans le Marine Mammal Rescue Centre de l'aquarium de Vancouver, est-ce que cela permettrait d'augmenter le nombre de sauvetages réussis à l'échelle du pays?

Mr. Burns : Je ne sais pas si je peux répondre à cela directement. À ce que je sache, il n'y a pas eu un seul incident où le ministère n'a pas délivré de permis pour que le cétacé concerné soit capturé vivant et amené ailleurs qu'à l'aquarium de Vancouver pour des raisons de capacité.

La sénatrice Hubley : Nous avons entendu parler du besoin de poursuivre les expériences scientifiques. S'il y avait plus de sauvetages, est-ce que l'on verrait aussi une augmentation de nombre de baleines que l'on ne pourrait pas remettre en liberté et qui seraient dès lors disponibles aux fins de recherche dans des établissements comme l'aquarium de Vancouver?

Mr. Burns : Encore une fois, je n'ai entendu parler que d'un seul incident où un permis a dû être délivré pour permettre la réadaptation du cétacé concerné. Dans toutes les autres situations, l'animal a dû être euthanasié sur place et de façon appropriée, ou on a réussi à le libérer de l'endroit où il avait échoué ou de son piège de glace.

La sénatrice Hubley : Un permis, et aucun permis n'a encore été délivré pour sa remise en liberté. Aucun permis n'a été délivré non plus.

Mr. Burns : Il n'y a eu aucune remise en liberté de cétacés en réadaptation.

Le sénateur McInnis : J'ai peut-être manqué quelque chose, mais j'aimerais bien comprendre de quoi il retourne. Je ne projette pas d'ouvrir un aquarium à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Toutefois, si c'était le cas, comment faudrait-il que je procède? À quel moment la province entre-t-elle en scène? À quel moment le ministère des Pêches et des Océans intervient-il en ce qui a trait aux permis? Si je réussis à ouvrir un établissement de ce type, qui est responsable des inspections de routine?

You will appreciate that we hear from and receive a great number of emails from people that swamp you. There are accusations consistently of the deaths of these whales in captivity or the cetaceans and misuse.

How would I start my business? Who would ensure that these mammals are properly protected?

Ms. Lapointe: My understanding is that the aquaria all fall under provincial jurisdiction. As well, from an enforcement and animal cruelty perspective — and my colleague from Justice can confirm this — that has also been delegated to the provinces. The department would have no inspection or monitoring role in that regard.

Ms. Klineberg: If I may clarify, I have the same general understanding that the regulation of aquaria would be a matter of provincial responsibility. Any inspections that might take place and codes with respect to best practices and so on would be at the provincial level.

There are criminal offences at the federal level. These are of general application. These laws apply, including in sectors that are regulated by provincial law. It is an offence to cause an animal unnecessary pain, suffering or injury. That is a general offence that applies to everyone in Canada. That is a criminal offence, one of a number that can apply in any context, including to the treatment of animals in aquaria.

The criminal law is not regulatory law in the sense that there are no routine inspections to ensure the criminal law is being complied with like there might be routine inspections to ensure that a law with respect to aquaria is being adhered to.

What it takes to jump over into the criminal domain would be for someone to bring a matter to the attention of local law enforcement. Local law enforcement would need to investigate. Depending on the results of their investigation, they could hand over the case to provincial prosecutors who might then decide whether or not to prosecute.

That is a different process than the regulatory one that applies in industry-specific types of activities, which is more in the provincial domain.

Senator McInnis: I thought that to be the case because when they are in captivity the ownership remains with the owners of the Aquarium, correct? Essentially that is what it is, and it would fall within the jurisdiction of the province.

Ms. Klineberg: That's right. Any law with respect to ownership, specifically, would be provincial jurisdiction, but there are criminal offences that apply to what people do to property. That doesn't exclude the application of the criminal law, as a general matter.

Sachez que les gens qui vous inondent de messages communiquent aussi avec nous, comme en témoignent les nombreux courriels qu'ils nous envoient. On entend constamment des accusations relatives à la mort de ces baleines en captivité ou aux mauvais traitements infligés aux cétacés.

Comment pourrais-je lancer mon entreprise? Qui veillerait à ce que ces mammifères soient bien protégés?

Mme Lapointe : À ma connaissance, les aquariums relèvent de la compétence provinciale. De plus, du point de vue de l'application de la loi dans le contexte de la cruauté envers les animaux — et ma collègue du ministère de la Justice pourra le confirmer —, cette responsabilité a également été déléguée aux provinces. Le ministère n'aurait aucun rôle en matière d'inspection ou de surveillance à cet égard.

Mme Klineberg : Permettez-moi d'apporter quelques précisions. De façon générale, je suis, moi aussi, d'avis que la réglementation des aquariums relèverait des provinciales. Toute inspection éventuelle et tout code relatif aux pratiques exemplaires, et cetera, seraient du ressort provincial.

Il existe des infractions criminelles au niveau fédéral. Elles sont d'application générale. Ces lois s'appliquent même aux secteurs qui sont régis par la législation provinciale. Commet une infraction quiconque cause sans nécessité à un animal une douleur, souffrance ou blessure. Il s'agit d'une infraction générale qui s'applique à tous les Canadiens. C'est l'une des nombreuses infractions criminelles qui peuvent englober n'importe quel contexte, notamment celui du traitement des animaux dans les aquariums.

Le droit pénal n'est pas un droit de nature réglementaire, en ce sens qu'il ne prévoit pas d'inspections de routine pour assurer le respect des dispositions pénales, comme ce serait le cas pour les inspections de routine destinées à assurer la conformité à une loi régissant les aquariums.

Pour qu'une question relève du criminel, on doit porter une affaire à l'attention des services de police locaux. Ces derniers auraient ensuite à mener une enquête. Selon les résultats de leur enquête, ils pourraient confier le dossier aux procureurs provinciaux, qui pourraient ensuite décider s'il faut ou non intenter une poursuite.

Il s'agit donc d'un processus différent de celui de nature réglementaire qui s'applique aux activités propres à une industrie, ce qui relève davantage du domaine provincial.

Le sénateur McInnis : C'est ce que je me disais parce que, lorsque ces animaux sont en captivité, ils appartiennent aux propriétaires de l'aquarium, n'est-ce pas? En gros, c'est de cela qu'il s'agit, et cela relèverait de la compétence des provinces.

Mme Klineberg : C'est exact. Toute loi qui porte précisément sur la propriété serait du ressort provincial, mais certaines infractions criminelles s'appliquent aux gestes que posent les gens à l'égard de la propriété. En général, cela n'exclut pas l'application du droit pénal.

Senator McInnis: Yes, I understand. No one at Fisheries and Oceans conducts inspections on a routine basis, then. Is that right?

Ms. Lapointe: That is right.

Senator McInnis: If not, do you know who does?

Ms. Lapointe: Our understanding is that it is dealt with at the provincial level.

Senator McInnis: Yes, I appreciate that, but do you have any idea as to who would do that? Are we to believe that these operations exist and no one is carrying out routine inspections?

Ms. Lapointe: I can't quite recall. I think there is an organization responsible for conducting inspections. I recall having seen a recent report of one but the name escapes me at the moment. It is at the provincial level.

Senator McInnis: Is it a private organization?

Ms. Lapointe: My understanding is that it is provincial.

Senator McInnis: Under the provincial government, under a department of fisheries or natural resources?

Ms. Klineberg: One of the organizations that I think was mentioned was Canada's Accredited Zoos and Aquariums. I am not an expert on this, but I don't think that's a provincial organization. I think it is an industry-based association in the sense that whether or not compliance with the standards they set out is required by law will be determined by each province separately.

The provinces have legislation with respect to preventing cruelty to animals, some of which is general in nature like the Criminal Code. They also could have specific laws. I think Ontario has that law with respect to the use of animals in research and testing. Those laws might require compliance with the standard of care set out by the Canadian Council for Animal Care or Canada's Accredited Zoos and Aquariums. These require compliance with those types of standards as determined on a province-by-province basis.

Senator McInnis: The reason for the question is this: There are a number of accusations of dozens of these mammals being injured, killed and dying in captivity. I would like to know if it is true. It has been repeated and repeated. If it is not true, we should know that as a committee.

I'm fairly familiar with the provincial legislation, and I can't remember anything to deal with mammals in any department, certainly not in the ministries of fisheries in the provinces.

Le sénateur McInnis : Oui, je comprends. Personne au ministère des Pêches et des Océans n'effectue des inspections de routine, dans ce cas-là. Est-ce exact?

Mme Lapointe : C'est exact.

Le sénateur McInnis : Le cas échéant, savez-vous qui s'en occupe?

Mme Lapointe : D'après ce que nous croyons comprendre, cela se fait à l'échelle provinciale.

Le sénateur McInnis : Oui, j'en suis conscient, mais avez-vous une idée de l'organisation qui serait chargée de le faire? Faut-il croire que ces exploitations existent, sans qu'il n'y ait d'inspections de routine?

Mme Lapointe : Je ne m'en souviens pas trop. Je pense qu'il y a une organisation chargée de réaliser des inspections. Je me rappelle avoir vu un rapport récent d'une telle organisation, mais son nom m'échappe. C'est à l'échelle provinciale.

Le sénateur McInnis : S'agit-il d'une organisation privée?

Mme Lapointe : Je crois comprendre qu'il s'agit d'une organisation provinciale.

Le sénateur McInnis : Relève-t-elle du gouvernement provincial, d'un ministère des Pêches ou des Ressources naturelles?

Mme Klineberg : Une des organisations qui ont été mentionnées est, je crois, l'Association des zoos et aquariums du Canada. Je ne suis pas une experte en la matière, mais je ne pense pas que ce soit une organisation provinciale. Je crois que c'est une association industrielle, en ce sens que chaque province déterminera séparément si la conformité aux normes établies par cette organisation est obligatoire.

Les provinces ont des lois pour la prévention de la cruauté envers les animaux, certaines desquelles sont de nature générale, au même titre que le Code criminel. Les provinces peuvent aussi disposer de lois précises. Je crois que l'Ontario a une loi concernant l'utilisation des animaux à des fins de recherche et d'expérimentation. Ces lois pourraient exiger une conformité à la norme de soins établie par le Conseil canadien de la protection des animaux ou l'Association des zoos et aquariums du Canada. L'exigence de conformité à ces types de normes varie d'une province à l'autre.

Le sénateur McInnis : Si je vous pose cette question, c'est parce que, selon un certain nombre d'accusations, des dizaines de ces mammifères seraient blessés, tués ou morts en captivité. J'aimerais savoir si c'est vrai. Ces accusations sont répétées à maintes reprises. Si elles ne sont pas vraies, notre comité est en droit de le savoir.

Je connais assez bien la législation provinciale, mais je ne me souviens d'aucune loi qui porte sur les responsabilités d'un ministère à l'égard des mammifères — en tout cas, ce n'est certainement pas dans le cas des ministères provinciaux des Pêches.

These accusations are being made out there day in and day out since this issue has been around. Since you are in charge of marine waters and navigable waters and the fish and mammals therein, I thought Fisheries and Oceans might have an interest in this or there might be a division that would look at this and tell us whether or not it is true.

The Nova Scotia Department of Fisheries and Aquaculture deals with fisheries matters that pertain to its waters and streams. Are these statements true? Has anyone in your department had any concern over the years?

Ms. Lapointe: I appreciate the concerns you are expressing, but it would fall completely outside of the mandate of our department to regulate in any way what takes place in aquaria.

Arran can confirm as well from a science perspective that we focus on research on animals that are not held in captivity. They are in the wild. Even from a science perspective, any concerns related to the health of these animals would be outside the mandate of our department.

Senator McInnis: I will not belabour it. Thank you very much.

[Translation]

Senator Forest: Senator McInnis raises a very important point. We receive an enormous number of emails about this, and claims of animals in captivity being abused or inadequately cared for are rampant. If I understand correctly, Marineland and the Vancouver Aquarium are the only two places in Canada where cetaceans are held in captivity.

Ms. Lapointe: That is correct.

Senator Forest: Your department conducts inspections tied to fishing activities — with respect to catch type and quotas, for example — but not for the purpose of enforcing the legislation. An impressive number of rules are in place to regulate the activity, but enforcement controls are completely lacking.

Ms. Lapointe: The rules I described do not apply to Aquariums. The department has absolutely no involvement in those organizations.

Senator Forest: If the department has no involvement in this area of activity, should it not be able to clearly indicate who is responsible for ensuring compliance with the legislation? That means the industry is regulating itself.

Ms. Lapointe: There is a Canadian organization responsible for the accreditation of Aquariums to ensure they adhere to certain standards. Fisheries and Oceans Canada enforces the statutes I talked about, but they do not pertain to Aquariums. Environment Canada is involved in the import and export of cetaceans, but Aquariums are completely outside our mandate.

Ces accusations sont lancées jour après jour, depuis que ce dossier existe. Comme vous assumez la responsabilité des eaux marines, des voies navigables ainsi que des poissons et mammifères qui s'y trouvent, je pensais que le ministère des Pêches et des Océans pourrait s'y intéresser ou qu'une division pourrait se pencher là-dessus et nous dire si ces allégations sont vraies ou fausses.

Le ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse s'occupe de questions relatives aux pêches qui touchent ses cours d'eau. Ces affirmations sont-elles vraies? Quelqu'un au sein de votre ministère a-t-il exprimé des préoccupations au fil des ans?

Mme Lapointe : Je comprends votre inquiétude, mais la réglementation de ce qui se passe dans les aquariums dépasse complètement le mandat de notre ministère.

Arran pourra également confirmer, sur le plan scientifique, que nous mettons l'accent sur la recherche sur les animaux qui ne sont pas en captivité. Ils sont dans la nature. Même du point de vue scientifique, toute préoccupation liée à la santé de ces animaux serait en dehors du mandat de notre ministère.

Le sénateur McInnis : Je n'insisterai pas là-dessus. Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Forest : La préoccupation du sénateur McInnis est fort importante. On reçoit énormément de courriels, et des allégations de maltraitance ou de soins inadéquats prodigués aux animaux en captivité circulent. Si j'ai bien compris, au Canada, Marineland et l'aquarium de Vancouver sont les deux endroits où l'on tient des cétacés en captivité.

Mme Lapointe : C'est exact.

Le sénateur Forest : Votre ministère procède à des inspections en ce qui concerne les activités de pêche — le type de capture par rapport à différents quotas, notamment —, mais il ne fait pas d'inspections comme telles pour veiller à l'application de cette loi. Il existe un nombre impressionnant de règles qui régissent cette activité, mais aucun contrôle n'est effectué pour vérifier le respect de ces règles.

Mme Lapointe : Les règles que j'ai décrites ne s'appliquent pas aux aquariums. Le ministère n'a aucun rôle à jouer dans ces organisations-là.

Le sénateur Forest : Ne serait-il pas pertinent que le ministère, s'il n'a aucun rôle à jouer à ce chapitre, puisse indiquer clairement qui a la responsabilité de s'assurer que ces lois soient respectées? C'est donc l'industrie qui s'autorégularise elle-même.

Mme Lapointe : Il existe une organisation canadienne qui accrédite les aquariums pour s'assurer que leurs opérations respectent certaines normes. Le ministère des Pêches et des Océans applique les lois que j'ai décrites, mais elles ne concernent pas les aquariums. Environnement Canada joue un rôle en matière d'importation et d'exportation des cétacés, mais aucun élément de notre mandat ne s'applique aux aquariums.

Senator Forest: If we knew the organization responsible, we could reassure the constituents contacting us. In Quebec, for example, animal shelters are subject to federal legislation on animal abuse, but provincial legislation administered by the agriculture ministry also comes into play. Therefore, allegations of abuse or suspected abuse can be brought to the attention of the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, which conducts an inspection to ascertain the facts. If corrective measures are needed, they will be made.

As things stand, the waters are muddied. We have legislation, but we have no idea who can check whether the rules are being followed. That's a major concern, as I see it. We have a whole slew of rules, but we have to make sure they are adhered to.

I have one last question for you. Since 1996, the Vancouver Aquarium has not kept cetaceans in captivity. Is that the case for Marineland as well?

Mr. Burns: Not in Canada.

Senator Forest: They are caught outside the country, then.

Mr. Burns: It's possible. We have not issued any licences for the transport of cetaceans, so if they are buying cetaceans elsewhere —

Senator Forest: If I buy a cetacean, it doesn't come in the mail.

Mr. Burns: We have not issued any licences for the capture of cetaceans since 1990.

Senator Forest: You do not know, then, whether Marineland has acquired new cetaceans.

Mr. Burns: I do not know.

[English]

The Chair: Just to follow up on your line of questioning, we have on our list of potential invitees to appear before us the Canadian Council on Animal Care, a national organization responsible for setting, maintaining and overseeing the implementation of high standards for ethics in research using animals; and Canada's Accredited Zoos and Aquariums, a private charitable organization representing zoological parks and Aquariums in the country including Marineland and the Vancouver Aquarium. We'll be inviting them to our committee for follow-up questions on some of the questions we've been asking this morning.

Senator Gold: Thank you for your presentation. I appreciate that the government is still studying its position on this bill. You were elegantly discreet by inviting us to possibly consider a couple of issues, but perhaps you will allow me to try to get your opinion on some of the issues raised by the bill.

You mentioned that we might consider its possible impact, that the bill might impair both the rehabilitation of cetaceans and research on cetaceans. I have a two-part question.

Le sénateur Forest : Si on connaissait l'organisation, on pourrait rassurer les gens qui nous interpellent. À titre d'exemple, au Québec, les refuges pour animaux sont régis par une loi fédérale sur la maltraitance, mais il y a également une loi provinciale qui relève du ministère de l'Agriculture. Donc, s'il y a des allégations ou des doutes, on peut faire appel au MAPAQ pour qu'il fasse une inspection pour distinguer le vrai du faux. S'il y a des correctifs à apporter, ce sera fait.

En ce moment, nous sommes dans de l'eau trouble. On a une loi, mais on ignore qui est en mesure de vérifier si elle est respectée. À mon avis, c'est un point important. Il y a une panoplie de règlements. Il faut s'assurer qu'ils soient respectés.

J'ai une dernière question à vous poser. Depuis 1996, Vancouver ne garde plus de cétacés en captivité. Est-ce aussi le cas de Marineland?

M. Burns : Pas au Canada.

Le sénateur Forest : Donc, on les capture à l'extérieur.

M. Burns : C'est possible. Je n'ai pas délivré de permis pour le transport de cétacés. Donc, s'ils achètent des cétacés ailleurs...

Le sénateur Forest : Si j'achète un cétacé, il n'est pas envoyé par la poste.

M. Burns : Depuis 1990, on n'a pas délivré de permis pour la capture de cétacés.

Le sénateur Forest : Vous ne savez pas si Marineland, par exemple, a acquis de nouveaux cétacés.

M. Burns : Je ne le sais pas.

[Traduction]

Le président : Simplement pour donner suite à vos questions, je signale que, d'après notre liste d'invités possibles, nous pourrions recevoir le Conseil canadien de protection des animaux, un organisme national chargé de l'établissement, de la mise en œuvre et de l'encadrement de normes d'éthique rigoureuses pour la recherche avec des animaux; et Aquariums et zoos accrédités du Canada, un organisme de bienfaisance privé qui représente les principaux aquariums et zoos du pays, notamment Marineland et l'aquarium de Vancouver. Nous les inviterons à notre comité pour répondre aux questions complémentaires que les sénateurs ont posées ce matin.

Le sénateur Gold : Merci de votre exposé. Je comprends que le gouvernement étudie toujours sa position relativement au projet de loi. Vous avez été élégamment discrète en nous invitant à tenir compte de quelques questions, mais permettez-moi de solliciter votre opinion sur certains des problèmes soulevés par le projet de loi.

Vous avez mentionné que nous pourrions examiner ses répercussions possibles, puisque le projet de loi pourrait nuire à la réadaptation des cétacés et à la recherche les concernant. J'ai une question à deux volets.

First, does not the bill, though, exempt cetaceans in captivity because they're injured or for rehabilitation?

Second, with respect to research, leaving aside the possibility that if they're not for public display, they might still be able to be the subject of research while in captivity and being rehabilitated, could you comment on the challenges and the degree to which research on cetaceans is carried out in the wild?

We heard from the sponsor of the bill that there really is no problem with passing the bill because research can, after all, be done in the wild. I wonder from your perspective what are the limitations, if any, of doing research exclusively in the wild.

Ms. McPherson: I will begin with the second part of your question that focuses on research.

As my colleague Sylvie has described, the scientific program at Fisheries and Oceans Canada deals essentially with the research on wild populations to inform its mandate, so regulatory decisions or management measures need to be put in place to ensure that we're able to maintain healthy aquatic ecosystems.

One significant area of research for us is on whales, dolphins and porpoises in Canada's waters. To do that, we undertake monitoring in the wild. We have researchers who undertake a variety of research techniques using DNA, animal tissue and sometimes reproductive parts of organisms, both dead and alive. One of the fundamental tenets of our work or one of the key ingredients to an active research program is collaboration.

A number of our species are transboundary such as the southern resident killer whale in B.C. and the North Atlantic right whale on the east coast. We work closely with our U.S. counterparts in both these cases in our research programs to look at reproductive rates of an animal and whether changing climate might be impacting population status.

These types of studies require us to send samples of tissues or sometimes parts of an animal across international borders. I would invite you to consider whether or not the current formulation of the bill would allow that to continue because that's an essential part of the work we do.

An equally important part is in the sad circumstance where we have a dead animal, a dead whale, and we want to undertake an examination, a post-mortem, if you will, of what are the factors that caused the demise of that animal. We do that sometimes in house with departmental scientists, but again sometimes we use

Premièrement, le projet de loi n'exclut-il pas les cétacés en captivité parce qu'ils sont blessés ou parce qu'ils sont en réadaptation?

Deuxièmement, en ce qui concerne la recherche, abstraction faite de la possibilité que ces animaux fassent quand même l'objet de recherches pendant qu'ils sont en captivité et en réadaptation, même si ce n'est pas à des fins d'exposition publique, pourriez-vous nous parler des défis qui s'y rattachent et nous dire dans quelle mesure la recherche sur les cétacés est effectuée en milieu sauvage?

Le parrain du projet de loi nous a dit que l'adoption du projet de loi ne pose aucun problème parce que la recherche peut se faire, après tout, dans le milieu naturel. D'après vous, quelles sont les limites, s'il y a lieu, des recherches menées exclusivement dans la nature.

Mme McPherson : Je vais commencer par la deuxième partie de votre question qui porte sur la recherche.

Comme ma collègue, Sylvie, l'a expliqué, le programme scientifique de Pêches et Océans Canada concerne essentiellement des recherches sur les populations sauvages afin d'éclairer son mandat. Il faut donc mettre en place des décisions réglementaires ou des mesures de gestion pour que nous soyons en mesure de maintenir des écosystèmes aquatiques sains.

Un domaine de recherche important pour nous est celui sur les baleines, les dauphins et les marsouins dans les eaux canadiennes. Pour ce faire, nous menons une surveillance en milieu naturel. Nos chercheurs se servent de diverses techniques de recherche en utilisant l'ADN, les tissus d'animaux et, parfois, les organes reproductifs d'organismes, morts ou vivants. La collaboration est un des tenants fondamentaux de notre travail ou un des principaux ingrédients d'un programme de recherche actif.

Certaines de nos espèces chevauchent des frontières, comme l'épaulard résident du Sud en Colombie-Britannique et les baleines franches de l'Atlantique Nord sur la côte Est. Dans ces deux cas, nous collaborons étroitement avec nos homologues américains par l'entremise de nos programmes de recherche pour examiner les taux de reproduction d'une espèce et pour déterminer si les changements climatiques pourraient avoir une incidence sur la situation des populations.

Dans le cadre de ces études, nous devons envoyer des échantillons de tissus d'un animal au-delà des frontières nationales. Je vous invite donc à examiner si le libellé actuel du projet de loi permettra une telle pratique parce qu'il s'agit d'un aspect essentiel de notre travail.

Un autre aspect tout aussi important, c'est lorsque nous repérons malheureusement un animal mort — par exemple, une baleine morte — et que nous voulons entreprendre un examen post mortem ou une autopsie, pour ainsi dire, afin de déterminer les facteurs qui ont causé la mort de l'animal. Nous faisons ce

partners, experts and laboratories in other countries around the world to provide us advice on diseases and genetic abnormalities that might have caused the animal's fatality.

With this information we can then take steps on the management side of our organization to try to mitigate those potential issues. Again, there may be wording in the current draft that would potentially impact our ability to do that.

Senator Gold: Would you be in a position yet to identify that wording or to suggest changes that would alleviate your concerns that the bill would impede your legitimate research objectives?

Ms. McPherson: I'm a scientist. I'm not a legislator or a lawyer so I wouldn't be able to offer that. I just wanted to leave you with those thoughts.

Senator Gold: Thank you.

Senator Plett: Thank you, Ms. Lapointe, for a great presentation. I had a list of questions I was going to ask that you answered in your presentation, so I thank you for that.

I want to confirm, and I think you did say this, that both the Vancouver Aquarium and Marineland would be considered the partners that you talked about.

Ms. Lapointe: In the case of the Vancouver Aquarium, yes, I did talk about the fact that we had done some work with them.

Senator Plett: Okay, but not with Marineland.

Ms. Lapointe: Not that I am aware of.

Senator Plett: The follow-up questions would be more for Justice or maybe not.

Starting in 2012, Ontario underwent a three-year legislative and scientific review process, including the creation of an independent and international scientific advisory panel, receipt of its comprehensive report, the creation of a technical advisory group and public hearings, after which the provincial legislation and provincial regulations governing the care of marine mammals were set.

The legislation expressly permits keeping marine mammals in human care and creates and implements very stringent regulations regarding the care and treatment of marine mammals.

You already answered my first question, so I will go to my second one. Given Ontario's comprehensive legislation and regulatory framework to deal with the keeping of cetaceans in human care, does this bill not encroach on or possibly trample all over provincial jurisdiction?

Ms. Klineberg: I will preface my answer by reminding this committee that my expertise is in criminal law. That question is properly framed as a constitutional law question, but because I

travail parfois à l'interne, avec l'aide des scientifiques du ministère, mais là encore, nous avons parfois recours à des partenaires, experts et laboratoires dans d'autres pays du monde pour obtenir des conseils sur les maladies et les anomalies génétiques qui pourraient avoir causé la mort de l'animal.

À la lumière de ces renseignements, nous pouvons ensuite prendre des mesures quant à la gestion de notre organisation pour essayer d'atténuer ces problèmes éventuels. Encore une fois, le libellé de la version actuelle pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'y arriver.

Le sénateur Gold : Seriez-vous en mesure de préciser le libellé en cause ou de proposer des modifications qui pourraient dissiper votre crainte que le projet de loi entrave vos objectifs de recherche légitimes?

Mme McPherson : Je suis une scientifique. Je ne suis pas une législatrice ou une avocate, alors je ne saurais répondre à cette question. Je voulais simplement vous proposer ces pistes de réflexion.

Le sénateur Gold : Merci.

Le sénateur Plett : Merci, madame Lapointe, de votre excellent exposé. J'avais une liste de questions à vous poser, mais vous y avez répondu dans votre exposé, alors je vous en remercie.

J'aimerais confirmer un point dont vous avez parlé, je crois : l'aquarium de Vancouver et Marineland seraient considérés comme des partenaires

Mme Lapointe : Dans le cas de l'aquarium de Vancouver, oui, j'ai indiqué que nous avons mené ensemble certains travaux.

Le sénateur Plett : D'accord, mais pas avec Marineland.

Mme Lapointe : Pas que je sache.

Le sénateur Plett : Mes autres questions s'adressent surtout au ministère de la Justice, ou peut-être que non.

À partir de 2012, l'Ontario a entrepris un processus d'examen législatif et scientifique de trois ans, qui a mené à la création d'une commission consultative scientifique indépendante et internationale ainsi qu'à la production d'un rapport complet, à la création d'un groupe consultatif technique et à la tenue d'audiences publiques, après quoi la province a adopté une loi et une réglementation régissant les soins fournis aux mammifères marins.

La loi permet expressément de maintenir en captivité des mammifères marins et de mettre en œuvre des règlements très rigoureux concernant les soins et les traitements à leur donner.

Vous avez déjà répondu à ma première question, alors je vais passer à la deuxième. Compte tenu du cadre législatif et réglementaire exhaustif de l'Ontario sur la mise en captivité de cétacés, le projet de loi à l'étude n'empiète-t-il pas sur la compétence provinciale?

Mme Klineberg : D'entrée de jeu, je tiens à rappeler au comité que je me spécialise en droit criminel. Cette question porte plutôt sur le droit constitutionnel, mais comme j'ai souvent affaire à ce

encounter these sorts of questions in a variety of different contexts quite often I feel fairly confident advising this committee that there can be overlapping jurisdiction of the same kind of context or conduct.

A matter can be subject to provincial regulation under provincial heads of power such as property and civil rights while simultaneously being subject to regulation federally as a matter of criminal law. Where there would be a conflict between those two laws, the federal criminal law would be paramount.

In other words, just so that everyone is absolutely clear, the provincial law would not oust the application of the federal criminal law, but rather it would be the reverse. That's the constitutional convention in Canada.

Senator Plett: Since you are a criminal lawyer, I will ask you this: It seems to me that only way the architects of this bill could make this issue within federal jurisdiction is to actually criminalize the behaviour, meaning that for this bill to proceed the Criminal Code provisions must remain intact.

Then I will ask this: Even with the proposed amendment making this a summary offence, which Senator Moore explained to us the other day, could the accused upon conviction end up with a criminal record and potential jail time?

Ms. Klineberg: Thank you, senator. I think there are properly understood two parts to that question.

The first part is where I will declare that I'm not the right person to answer the question of whether the criminal law would be the only federal jurisdiction under which legislation dealing with cetaceans in captivity could be enacted.

There may be other heads of power, and I would recommend to this committee that you invite someone with expertise in constitutional law. We have such colleagues at the Department of Justice who may be better able to answer that aspect of the question.

The second part of your question was about changing the penalty structure of the offence that's proposed to go in the Criminal Code, and the answer to that question is yes. Even if it were made simply a straight summary conviction offence it would still be properly understood a criminal offence under the criminal law head of power and any consequence resulting thereof would be a criminal consequence.

Senator Plett: In light of the fact that you're hesitant to answer the other questions, I won't ask them.

Senator Gold: This is a follow-up on Senator Plett's question or maybe more of a comment.

genre de questions dans divers contextes, j'estime pouvoir dire au comité, avec assez de confiance, qu'on pourrait se trouver en présence d'un chevauchement de compétences lorsqu'il s'agit d'un même type de contexte ou de conduite.

En effet, un sujet peut faire l'objet d'un règlement provincial en vertu des chefs de compétence provinciale, comme la propriété et les droits civils, tout en relevant d'une réglementation fédérale en matière de droit pénal. En cas de conflit entre ces deux mesures, c'est le droit pénal fédéral qui l'emporterait.

Autrement dit, afin que ce soit bien clair pour tout le monde, la loi provinciale n'évincerait pas l'application du droit pénal fédéral, mais ce serait plutôt l'inverse. Telle est la convention constitutionnelle au Canada.

Le sénateur Plett : Puisque vous êtes criminaliste, permettez-moi de vous poser la question suivante. La seule façon dont les architectes du projet de loi pourraient, me semble-t-il, faire en sorte que cette question relève de la compétence fédérale, c'est en criminalisant le comportement. Autrement dit, pour que le projet de loi puisse aller de l'avant, les dispositions du Code criminel doivent demeurer intactes.

Voici donc ma question : même si on adoptait l'amendement proposé visant à rendre cette infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, comme le sénateur Moore nous l'a expliqué l'autre jour, l'accusé reconnu coupable pourrait-il se retrouver avec un casier judiciaire et être passible d'une peine d'emprisonnement?

Mme Klineberg : Je vous remercie, sénateur. Je crois que cette question comporte, à vrai dire, deux parties.

En ce qui concerne la première partie, je dirai que je ne suis pas la bonne personne pour répondre à la question de savoir si le droit pénal serait la seule compétence fédérale en vertu de laquelle on pourrait adopter une mesure législative portant sur les cétacés en captivité.

Il pourrait y avoir d'autres chefs de compétence, et je recommanderais au comité d'inviter un spécialiste en droit constitutionnel. Nous avons de tels collègues au sein du ministère de la Justice, et ils seraient peut-être mieux placés pour aborder cet aspect de la question.

La deuxième partie de votre question était de savoir s'il y a lieu de modifier la structure des peines que l'on propose d'inclure dans le Code criminel, et la réponse à cette question est oui. Même s'il s'agissait d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, elle serait quand même considérée, à juste titre, comme une infraction criminelle relevant du chef de compétence en matière pénale, et toute conséquence qui en découlerait serait de nature pénale.

Le sénateur Plett : Comme vous hésitez à répondre aux autres questions, je ne vais pas les poser.

Le sénateur Gold : Mon intervention fait suite à la question posée par le sénateur Plett, ou peut-être qu'il s'agit plutôt d'une observation.

Federal paramountcy applies regardless of the head of federal power so that to the extent that the bill could be supported under the fisheries power — I'm not saying it can or cannot — it would still prevail in the case of a conflict with provincial law.

The constitutional lawyer in me was compelled to add that clause but you answered it perfectly correctly. Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Gold. We may call you as a witness later on.

Senator Hubley: I have a supplementary question along the same line.

Bill S-203 proposes to create a practice specific animal cruelty offence of breeding cetaceans. Is that going to come under the federal law, or is that going to come under provincial jurisdiction?

Ms. Klineberg: It's true that the current animal cruelty offences in the Criminal Code are of a general nature. Most of them apply to all animals. There isn't anything specific to one type of animal, but I'm not aware of any constitutional, criminal or other type of legal principle that would make it unacceptable, inappropriate or unlawful, for instance, for Parliament to criminalize a very specific form of activity.

It's not the specificity that would render it either federal or provincial. The question is: What is the dominant purpose the legislation is seeking to achieve? If the purpose is to condemn a practice as morally blameworthy and to seek to denounce that practice and punish offenders who engage in that conduct, that's the nature of criminal law.

If the fundamental purpose is in the nature of public interest to protect or to seek to ensure compliance with a set of rules that are generally in place for the effective and safe carrying out of certain activities, that's more in the nature of regulations over specific activities one at a time. That's more likely to fall under the provincial heads of power.

It is really the dominant purpose for which a provision is enacted that speaks to the head of power so that the jurisdiction is either federal, criminal as in this particular case, or provincial.

The Chair: I haven't heard from any other senators so I want to thank our witnesses for taking the time to join us this morning. You have provided us with important information as we go forward. Certainly, as always, we reserve the right to call you back as we proceed with our study of Bill S-203. Thank you very much.

Le principe de la prépondérance fédérale s'applique, peu importe le chef de compétence fédérale visé; par conséquent, dans la mesure où le projet de loi pourrait relever de la compétence en matière de pêcheries — et je ne dis pas que c'est faisable ou non —, il l'emporterait même en cas de conflit avec une loi provinciale.

Le constitutionnaliste en moi s'est senti obligé d'ajouter cette précision, mais vous avez parfaitement bien répondu à la question. Merci.

Le président : Merci, sénateur Gold. Nous risquons de vous inviter comme témoin à l'avenir.

La sénatrice Hubley : J'aimerais poser une question supplémentaire dans le même ordre d'idées.

Le projet de loi S-203 propose de créer une infraction de cruauté envers les animaux en ce qui concerne plus particulièrement les pratiques de reproduction des cétacés. Une telle infraction fera-t-elle partie de la loi fédérale ou relèvera-t-elle plutôt de la compétence provinciale?

Mme Klineberg : Il est vrai que les infractions prévues actuellement dans le Code criminel relativement à la cruauté envers les animaux sont de nature générale. La plupart d'entre elles s'appliquent à tous les animaux. Il n'y a aucune infraction propre à une espèce d'animal, mais je ne suis au courant d'aucun principe constitutionnel, pénal ou autre qui rendrait une telle mesure inacceptable, inappropriée ou illégale, par exemple, si le Parlement devait criminaliser une forme très précise d'activité.

Ce n'est pas la spécificité qui détermine si une disposition relève du fédéral ou du provincial. La question à se poser est la suivante : quel est l'objectif principal visé par la loi? Si son objectif est de condamner une pratique qui est moralement répréhensible et de chercher à dénoncer cette pratique et à punir les contrevenants qui s'y adonnent, il s'agit alors d'une loi de nature pénale.

Par contre, si l'objectif fondamental consiste à protéger l'intérêt public ou à assurer la conformité à une série de règles qui sont généralement en place pour favoriser l'exécution efficace et sûre de certaines activités, on a alors affaire surtout à des règlements portant sur des activités concrètes, prises séparément. De tels règlements sont plus susceptibles de relever des chefs de compétence provinciale.

C'est donc, en réalité, l'objectif principal pour lequel une disposition est adoptée qui détermine le pouvoir législatif, que ce soit la compétence fédérale — en l'espèce, le droit pénal — ou la compétence provinciale.

Le président : Comme il n'y a pas d'autres sénateurs qui souhaitent intervenir, je tiens à remercier les témoins d'avoir pris le temps de se joindre à nous ce matin. Vous nous avez fourni des renseignements importants pour la suite des choses. Bien entendu, comme toujours, nous nous réservons le droit de vous convoquer de nouveau à mesure que nous poursuivons notre étude du projet de loi S-203. Merci infiniment.

I will ask the senators to the wait for just a few minutes. I want to go in camera and have a discussion for five minutes.

(The committee continued in camera.)

Je demanderai aux sénateurs de patienter quelques instants. J'aimerais que nous siégions à huis clos pour une discussion de cinq minutes.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, February 28, 2017

As an individual:

The Honourable Wilfred P. Moore, former senator.

Thursday, March 2, 2017

Fisheries and Oceans Canada:

Sylvie Lapointe, A/Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Arran McPherson, Director General, Ecosystem Science Directorate;

Adam Burns, A/Director General, Fisheries Resource Management.

Department of Justice Canada:

Joanne Klineberg, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section.

TÉMOINS

Le mardi 28 février 2017

À titre personnel :

L'honorable Wilfred P. Moore, ancien sénateur.

Le jeudi 2 mars 2017

Pêches et Océans Canada :

Sylvie Lapointe, sous-ministre adjointe intérimaire, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Arran McPherson, directrice générale, Direction des sciences des écosystèmes;

Adam Burns, directeur général intérimaire, Gestion des ressources halieutiques.

Ministère de la Justice Canada :

Joanne Klineberg, avocate-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal.